

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°128 du 23 avril 2004



Bureaux de dépôt: 1340 Ottignies 1 & 1300 Wavre 1

N° d'agrégation : P 302163

Editeur responsable: Jeanne-Marie Oleffe

Avenue des Combattants, 35 - 1340 Ottignies

Prochain bulletin: le 18 juin 2004

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
1300 WAVRE 1		
RR	7	795



VITRERIE

VGR

Tél.
010 61 58 57

Fax
010 61 24 97

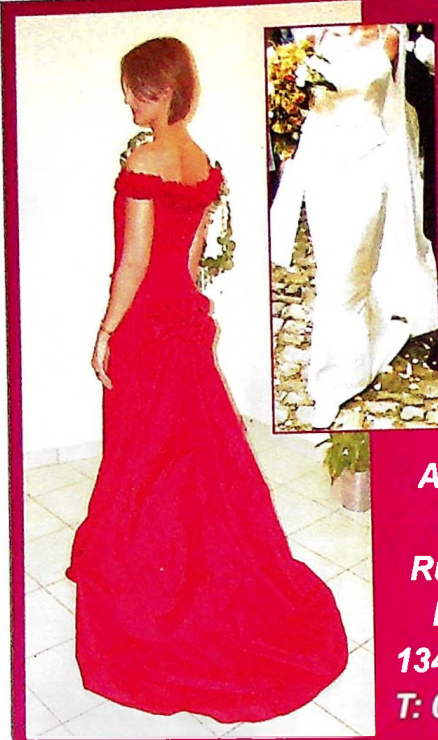
Rue de
Mérivaux 1 a

1490 Court-
St-Etienne

Vitrerie

Glaverbel - St Roch - St Gobain
Réparations - remplacements

Verres clairs et imprimés
Vitrages isolants, thermiques et acoustiques - miroirs
Vitrages anti-effractions
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants



Réalisez
votre rêve...
Savourez le
plaisir
d'une mode
unique
créée pour
vous !

Anna Rosa
Création
Rue Charles
Dubois, 2
1342 Limelette
T: 010 61 80 18

Anna Rosa
C R E A T I O N

TOUT POUR VOTRE CLÔTURE

BEKAERT **ARBED**

- Portails automatiques
- Jeux de jardin en bois
- Outillage de jardin Pollet
- Remorques pour voitures
- Clôtures électriques
- Vente & réparation

NOUVEAU!



Distributeur
go-karts

BERG
TOYS

Ets BERGER
RUELLE DRAYE

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010.61.81.61 - Fax : 010.61.10.33

CHAUSSURES AMA

117, av. Provinciale
1341 Céroux-Mousty
Tél. : 010/61.44.45



Chaussures

Hommes, Dames, Enfants et Sports



BULLETIN COMMUNAL BIMESTRIEL D'OTTIGNIES- LOUVAIN-LA-NEUVE

Sommaire du n° 128

du 23 avril 2004

Editorial	3
Dossier: grands chantiers	4
Nouvelles de la Ville	11
Social	22
Police	27
Environnement	28
Culture	30
Sport	34
Loisirs	35
Tribune libre	41

Editeur responsable:
Jeanne-Marie Oleffe

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufrene

Service Citoyenneté/Information:
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél.: 010 42 05 80
Fax: 010 43 78 03

Publicité et réalisation:
Editions Edific : 02 633 33 33

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir régulièrement le bulletin communal peuvent en faire la demande au service Citoyenneté/Information.

Le bulletin communal est imprimé sur papier recyclé. Nous entendons ainsi oeuvrer à la protection de l'environnement.

Pour le bulletin du 18 juin 2004, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 17 mai.

*Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire).
Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).*

La Ville sur internet : www.olln.be

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Le dynamisme de notre ville est reconnu et bien visible. Il l'est notamment par le nombre impressionnant de chantiers qui parsèment le territoire communal. Nous avons voulu faire le point avec vous sur l'état d'avancement de tous ces chantiers : le dossier de ce Bulletin leur est consacré.

Que ces travaux soient d'initiative communale ou pas, ils mobilisent tous notre plus grande attention et celle des services de la Ville (Urbanisme, Juridique, Travaux, Police) pour que dès leur conception, ils s'intègrent au mieux dans le tissu de la ville, et pour que, pendant leur réalisation, ils n'occasionnent qu'un minimum de désagréments en termes de bruit ou d'embarras de circulation. Ce qui n'est pas toujours chose aisée !

Plusieurs de ces travaux poursuivent avant tout un objectif de sécurité routière : c'est le cas des divers ronds-points qui seront réalisés prochainement par le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET), suite à d'étroites concertations avec la Ville. Ces ronds-points auront également une fonction d'entrée de ville à Ottignies (carrefours Masaya et Veszprem) ou d'accessibilité à un quartier. Ce sera le cas aux Bruyères, quartier qui se développera considérablement dans sa partie sud à partir de 2005.

A charge de la Ville, avec des subventions de la Région wallonne, d'importants travaux de réfection de voiries ont débuté (à la Grand-Rue à Cérroux) ou vont tout prochainement débuter (rues Stenuit et Lambyhaie à Rofessart). Dans ces deux cas, on fera d'une pierre deux coups : on réalisera l'égouttage et on remodelera complètement le revêtement. A nouveau dans le but d'améliorer la sécurité de tous, mais aussi la qualité de l'espace public, et la qualité du cadre de vie.

Du côté de Louvain-la-Neuve, c'est bien sûr le chantier de «L'Esplanade» (Wilhelm & Co) qui vient immédiatement à l'esprit : chantier très impressionnant, le plus important de Belgique, le plus complexe aussi à gérer pour la Ville. Il va profondément restructurer le centre de Louvain-la-Neuve dès la fin 2005. Prochainement, la construction des Archives du Royaume devrait débuter, ainsi que la Faculté de Philosophie, et entre 2006 et 2007, le Musée Hergé, que nous attendons tous avec impatience !

Quant au centre d'Ottignies, il fait l'objet de toute mon attention, tant il y a de choses à y faire ! Je me limiterai à évoquer ici que le Conseil communal du 30 mars dernier a approuvé, sur proposition du Collège, le plan triennal des travaux 2004-2006 qui prévoit notamment la réfection totale de l'avenue Reine Astrid, du boulevard Martin, du bas de la rue du Moulin, de la rue du Monument et des rues de Franquénies et de la Station. Je vous en reparlerai.

Je vous souhaite une excellente lecture et me tiens, comme toujours, à votre disposition et à votre écoute pour aborder avec vous les grandes et les petites choses de la vie communale.



Jean-Luc Roland
Votre
Bourgmestre

A Louvain-la-Neuve, les parkings sortent de terre

Le 3 octobre 2003, le ministre wallon de l'Economie, des PME, de la Recherche et des Technologies nouvelles Serge Kubla, le recteur de l'UCL Marcel Crochet, l'administrateur délégué de la société Wilhelm & Co Peter Wilhelm et le bourgmestre Jean-Luc Roland posaient la première pierre de L'Esplanade «phase 2» (centre commercial boulevard de Wallonie et rue Charlemagne), à Louvain-la-Neuve.

Depuis lors, les travaux ont bien avancé. Les entrepreneurs sont formels : les plannings sont respectés... ils ont même un peu d'avance.

BPC pour la rue Charlemagne

Une vraie fourmilière ! Et encore, on n'a rien vu ! Dans quelques mois, le nombre d'hommes qui s'activeront sur le chantier BPC (rue Charlemagne) va plus que doubler.

«140, peut-être 150 lorsque nos sous-traitants seront occupés aux travaux d'électricité, de plomberie, de toiture... à la fin de cette année», précise Igor Laridon, project manager à Louvain-la-Neuve pour la société filiale du groupe français



La rue Charlemagne reliera la place de l'Université (dans notre dos) et la Grand-Place, dont on aperçoit le carillon au centre de la photo.

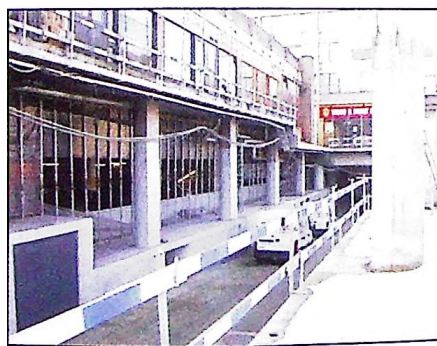
Vinci. «Ils sont actuellement une soixantaine de coffreurs, ferrailleurs, bétonneurs... chargés de réaliser le gros œuvre.»

La rue Charlemagne, longue de quelque 150 mètres, reliera la place de l'Université et la Grand-Place. Piétonne, comme toutes les rues du centre de la cité universitaire, elle sera bordée de quatre bâtiments - deux de chaque côté de la voirie - comportant des rez-de-chaussée commerciaux (on prévoit une trentaine de surfaces commerciales au total) et cinq étages de logements (soit un peu plus de 200 logements) sans compter les combles éventuels. Les bureaux prévus initialement dans un des bâtiments seront transformés en logements. Le promoteur devrait bientôt introduire une modification de son permis de bâtir en ce sens au service communal de l'Urbanisme.

La rue Charlemagne et les quatre immeubles reposeront sur une dalle qui complètera la dalle existante et couvrira trois niveaux de parkings (15.000 m², 550 places environ). Le gros œuvre des deux niveaux les plus profonds est terminé. Le sol du parking -1 l'est également. Les ouvriers travaillent depuis quelques semaines au plafond de ce premier niveau, à savoir la dalle de la rue Charlemagne.



La rue Charlemagne viendra couvrir le niveau -1 du parking. On aperçoit, au fond, les bâtiments de la place de l'Université.



Le passage de l'Ergot, entre la Grand-Rue et la future rue Charlemagne, a été démolit pour pouvoir réaliser une nouvelle jonction entre la dalle existante et la nouvelle dalle. Les restaurants qui le longent ont une vue imprenable sur le chantier.



Francis Stache et Laurent Detraux visitent régulièrement les chantiers de L'Esplanade pour le compte du service communal des Travaux. Ils entourent ici Igor Laridon, project manager de la société BPC.

«Le travail n'est pas simple : les poutres qui soutiendront la dalle sont coulées sur place, en plusieurs étapes, sans quoi elles ne pourraient pas être soulevées par les grues», expliquent les membres de l'équipe chantier. «Il y en a des centaines, de tailles différentes en fonction des charges à soutenir.»

Les parkings devront encore être éclairés, ventilés... les techniques spéciales et finitions sont prévues dès le mois de mai. Les automobilistes pourront à nouveau emprunter l'anneau central de Louvain-la-Neuve, couvert en partie par la nouvelle dalle, à la fin du mois de mai. L'entreprise BPC poursuivra alors son œuvre (la construction des quatre immeubles) sans plus déranger la circulation.

BPC prendra en charge la rénovation de l'ensemble des parkings existants (respect des normes relatives à la détection et à la lutte contre l'incendie, ventilation et éclairage revus, nouveaux ascenseurs accessibles aux personnes à mobilité réduite, cages d'escaliers cloisonnées, peinture rafraîchie...). A l'avenir, tous les parkings seront gérés par la société Gespark de Liège. Payants donc, mais tellement plus agréables et sécurisants que les sinistres caves d'aujourd'hui.

«Jusqu'à présent, nous n'accusons aucun retard», se réjouit-on chez BPC. «Il est prévu que nous livrions les commerces pour Pâques 2005 - des surfaces brutes que les commerçants équiperont suivant leurs souhaits - et les logements à la fin de l'année 2005.»

Bouygues pour le centre commercial

Le chantier Bouygues - le centre commercial du boulevard de Wallonie (ex-avenue de l'Est) - est plus grand que le chantier BPC : une centaine d'hommes y travaillent pour le moment (80% d'ouvriers et 20% d'administratifs), ils devraient être

près de 300 lors de l'aménagement des surfaces commerciales, au début 2005.

Comme chez BPC, les coffreurs, ferrailleurs, bétonneurs... s'activent dans les futurs parkings du centre commercial (53.000 m²). Le niveau -3 est terminé, le -2 est en passe de l'être. Le -1 le sera avant les congés de juillet.

«Dès le mois de mai, nous entamerons la construction des deux étages du centre commercial (30.000 m² de surfaces commerciales)», annonce Jean Le Maire, chargé de relations publiques pour la société Bouygues Belgium.

Particularité chez Bouygues : la présence, sur le chantier, d'une centrale à béton qui peut produire jusqu'à 350 m³ de béton par jour.

«Nous fabriquons ainsi nos propres poutres, à quelques mètres de l'endroit où elles seront installées.»

Le va-et-vient des flèches de cinq gigantesques grues - le maximum possible sur un chantier de cette taille - est impressionnant. Pas de risque de rencontres malencontreuses : elles sont équipées d'un système anti-collisions ! Celui-ci n'est pas obligatoire, mais la société Bouygues accorde une grande importance à la sécurité sur son chantier. L'E-Mail («Esplanade Message d'Accueil et d'Information de Louvain-la-Neuve») que tous les ouvriers de la société et les responsables des sous-traitants ont reçu à leur arrivée à Louvain-la-Neuve en est la preuve : le document compte plusieurs pages relatives à la sécurité, aux protections individuelles et collectives, à la conduite à tenir en cas d'accident...

La réalisation de la couverture d'une partie des voies du chemin de fer a débuté à la mi-février. Cette surface comportera notamment les quais de déchargement pour les petits commerces (le gros charroi s'arrêtant,



Les poutres sont réalisées sur place. Les armatures sont placées dans les coffrages qu'on aperçoit sur la gauche... coffrages dans lesquels on coule ensuite du béton. Une nuit de séchage et le tour est joué !



Particularité chez Bouygues : la présence, sur le chantier, d'une centrale à béton qui peut produire jusqu'à 350 m³ de béton par jour.



Jean Le Maire, chargé de relations publiques pour la société Bouygues, indique l'endroit où la «base vie compagnons» (locaux pour les ouvriers) est installée, à côté de la rue de l'Autobus.



Vue sur les parkings en construction avec, dans le fond, la place de l'Accueil. Impressionnant !

lui, à l'extrémité du centre commercial, côté pompe Fina). La technique du «faux puits» est utilisée pour des raisons de stabilité.

«Il s'agit d'une technique de fondations un peu plus sophistiquée que la simple mise en place d'une semelle de fondations, parce qu'on ne dispose pas de suffisamment de place. Elle consiste en la mise en œuvre de béton dans des cylindres

métalliques enfoncés à dix mètres de profondeur en moyenne. Il est prévu que 65 faux puits supportent cette partie du bâtiment.»

Jean Le Maire nous explique aussi l'utilité des 3000 m² de «parois berlinoises» installées en bordure du chantier, du côté du quartier de Lauzelle : elles permettent de soutenir les terres existantes et de maintenir ainsi la circulation sur le boulevard de l'Est.

«Des poutrelles métalliques sont enfoncées tous les deux mètres environ. On y glisse une dalle de béton qui retient les terres. La paroi ainsi constituée est maintenue par des tirants ancrés à environ 10 mètres dans le sol.»

Le gros œuvre sera terminé dans le courant du dernier trimestre 2004. Bouygues fera alors appel à une vingtaine de sous-traitants pour les

travaux de charpente et verrière (la société Portal de Lessines), d'électricité (la société Imtech de Nannine), l'installation des escalators (Otis, de Bruxelles) et des ascenseurs (Kone, de Bruxelles). Elle aura aussi à remettre les voiries en état : les deux côtés du boulevard de Wallonie ainsi que l'avenue Georges Lemaître.



Les «parois berlinoises» installées en bordure du chantier permettent de soutenir les terres existantes et de maintenir ainsi la circulation sur le boulevard de l'Est.

En cas de problème

Imposé dans le permis d'urbanisme, un comité d'accompagnement a été mis en place, qui est chargé d'examiner les (éventuels) problèmes causés par le chantier de l'Esplanade. Il est composé de représentants de la Ville (le bourgmestre, l'échevin de l'Aménagement du territoire, des responsables du service Travaux et de la Police), de l'Administration des Domaines de l'UCL, du médiateur urbain, du promoteur, des représentants des entreprises Bouygues et BPC, des associations des habitants et des commerçants de Louvain-la-Neuve.

Il se réunit tous les deux mois environ pour évoquer les questions de

circulation, fléchage, nuisances sonores, accès aux commerces... A chaque rencontre, les entrepreneurs communiquent l'état d'avancement des travaux et le planning pour les deux mois à venir. Les procès-verbaux des réunions sont consultables sur le site internet de la Ville : www.olln.be

Vous avez des remarques à formuler?

Jean-Pierre Jacquet, médiateur urbain : 010/4720 14.

Jacques Vanderveken, police, circulation routière : 010/42 08 60.

Francis Stache et Laurent Detraux, voirie, éclairage public, égouttage : 010/42 05 60.

Vues du chantier

Si vous souhaitez suivre l'avancement des travaux, nous vous invitons à visiter le site internet de l'UCL. Une webcam «Esplanade» propose des

instantanés du chantier remis à jour toutes les dix secondes !

www.ucl.ac.be

Cliquez sur «La vie à l'UCL» puis «Webcams à Louvain-la-Neuve».

Nouveaux arrêts de bus

Les grands chantiers de Louvain-la-Neuve ont des incidences importantes sur la circulation des bus dans la cité universitaire. Ainsi, les arrêts «Gare» et «Place de l'Accueil» ont été supprimés et remplacés par un arrêt «Parking Leclercq». Signalons aussi que l'arrêt «Ferme de Lauzelle» a été déplacé dans le boulevard de Lauzelle, un nouvel arrêt «Champ Vallée» a été placé dans la descente de la rue Champ Vallée, l'arrêt «Biéreau» a été supprimé et l'arrêt «Rédimé» a été déplacé dans le boulevard Baudouin 1^{er}. Les voyageurs de la ligne 20 ont aussi constaté la suppression des arrêts «Clairs Vallons», «Rue de Mont-Saint-Guibert», «Chemin des Bruyères», «Météo» et «Cyclotron».

Pour obtenir les détails des modifications, nous vous conseillons de contacter le TEC au 010/23 53 53 ou 010/43 95 40.

Quatre ronds-points

Le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) a programmé la réalisation de quatre ronds-points en bordure de notre ville :

- sur l'avenue des Droits de l'Homme, au carrefour avec l'avenue de Masaya ;
- sur l'avenue Baudouin 1^{er}, à hauteur du quartier des Bruyères ;
- sur la N 4, au carrefour avec l'avenue Baudouin 1^{er} ;
- sur la N 4, au carrefour avec les rues de Rodeuhaie et Laid Burniat.

Ce sera pour le début du mois de mai... ou le début du mois d'août (sous réserve, pour les deux derniers).

«Pour ne pas devoir s'arrêter en cours de réalisation, à cause des congés de juillet», précise Claude Monette, ingénieur en chef directeur des Ponts et Chaussées. «Commencer en septembre serait trop hasardeux : nous devons absolument avoir terminé avant l'hiver.»

Masaya et Bruyères

Le rond-point Masaya marquera l'entrée dans la ville. Il est attendu avec impatience, notamment par les automobilistes qui empruntent l'avenue de Masaya et doivent traverser l'avenue des Droits de l'Homme pour retrouver la N 238 en direction de Wavre ou de Louvain-la-Neuve. Actuellement, le tourne à gauche est périlleux !

«A l'avenir, une des bretelles du rond-point Masaya devrait donner accès au futur parking SNCB des Villas via l'avenue de Masaya et un pont qui devrait être construit derrière la gare», précise le bourgmestre Jean-Luc Roland. «Un autre rond-point est à l'étude, sur l'avenue des Droits de l'Homme : au carrefour avec l'avenue de Veszprem. Il permettra, lui, l'accès au futur parking SNCB de l'avenue des Droits de l'Homme et ultérieurement, au quartier de la gare d'Ottignies.»

Le rond-point des Bruyères, sur l'avenue Baudouin 1^{er}, englobera les bretelles de descente vers la N 238 et de sortie depuis la N 25. Il permettra l'accès au futur quartier des Bruyères 9, 10 et 11.

Les chantiers dureront environ trois mois chacun. La circulation devrait être maintenue pendant les travaux (avec, peut-être, une déviation temporaire par l'avenue de Masaya et l'avenue Albert 1^{er} pour le chantier de Limelette).

Le rond-point Masaya sera réalisé par la société Melin d'Ottignies ; celui des Bruyères, vraisemblablement, par la société Jouret de Lessines.

Les deux ronds-points sur la N4 seront eux aussi réalisés dès le mois de mai ou le mois d'août de cette année... si le MET ne peut entamer son chantier prévu sur la N 25 à Grez-Doiceau, pour lequel un recours a été déposé au Conseil d'Etat.

Masque de beauté pour nos voiries

Chaque année, le service des Travaux procède à l'entretien de quelques-unes des voiries communales (enduisage et schlammage). Si cet entretien n'est pas réalisé suffisamment tôt, les routes se dégradent vite et les frais de réparation sont très élevés.

«On effectue d'abord les petites réparations nécessaires : bordures affaissées, avaloirs enfoncés...», explique le directeur du service, Léon Lenglois. «On épand ensuite un liant à chaud - qui pénètre dans les fissures - et des pierrailles, sur le liant. La couche de schlam qui vient couvrir le tout (un mélange à froid, celui-ci) permet d'éviter l'excédent de gravillons.»

La mixture, paraît-il, est le meilleur procédé qui soit pour «lifter» les voiries ! Le schlam seul n'est pas assez nourrissant !

«Lorsque le schlammage vient d'être réalisé, il laisse une impression de voirie non achevée», précise le bourgmestre Jean-Luc Roland. «L'aspect s'améliore après quelques semaines.»

Les heureuses élues, cette année sont trois voiries en béton du Petit Ry dont les travaux de réfection ont été entamés l'an dernier (avenue de la Résistance, avenue des Peupliers, Vieux Chemin de Genappe) et plusieurs voiries en asphalte : l'avenue des Vallées (la partie comprise entre le clos des Faisans et la rue du Culot, la rue Domaine de Négri, la rue Chapelle Notre-Dame, l'avenue du Douaire (la partie comprise entre le Superbois et la rue de la Station), la rue du Charnois, le chemin des Six Journaux et la rue de Spangen. Budget : 203.000 €.

Ces travaux, réalisés par la firme Gravaubel de Liège, seront terminés avant l'été.

Enquête publique RER

À l'heure où nous bouclons cette édition, la SNCB n'a toujours pas déposé sa demande de permis unique pour la réalisation du RER auprès du service communal de l'Urbanisme. Mais il semble que la démarche soit imminente...

Nous ne pouvons dès lors pas vous communiquer la date de début et de fin de l'enquête publique. Elle aura sans doute lieu dans le courant du mois d'avril, se

poursuivra peut-être au début du mois de mai. Une réunion publique d'information sera organisée.

Si le sujet vous concerne, nous vous invitons à ouvrir grands vos yeux : des affiches vous informeront de ces dates sur les panneaux d'affichage officiels. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du service Urbanisme : 010/42 08 00.

Céroux aux seuls riverains et fournisseurs

Il faut souffrir pour qu'elle soit belle! Les riverains de la Grand Rue, à Céroux, vont devoir être patients. Les travaux d'égouttage et d'amélioration de leur voirie - réalisés par l'entreprise locale Haulotte - vont durer... 140 jours ouvrables, hors intempéries et hors complications éventuelles. Soit jusqu'à la fin de l'année...

«C'est long, mais il le faut! Les dalles en béton qui constituent la rue ont une quarantaine d'années, elles bougent, les joints sont défectueux... ce qui cause d'importantes nuisances sonores», explique le directeur du service communal des Travaux, Léon Lenglois.

La Grand Rue va être aménagée comme la Grande Avenue qui la prolonge : large de six mètres, avec quatre mètres d'asphalte au centre et deux bandes suggérées pour cyclistes de part et d'autre, d'un mètre chacune, en pavés de béton rouges. Avec des trottoirs de largeur variable. Budget : 1.065.000 €.

«Quand deux voitures se croiseront, elles pourront empiéter sur les bandes rouges. La largeur de six mètres est aussi intéressante pour le charroi agricole, assez fréquent à Céroux.»

Les quelque 800 mètres de route comporteront quatre plateaux avec passages pour piétons (à hauteur de la ferme Sablon, devant la ferme



Laloux, au carrefour avec la rue de la Fontenelle et au carrefour avec la rue du Bruwart) et 2 plateaux suggérés (au carrefour avec la rue Hergé et au carrefour avec la rue du Cabaret). Malheureusement, le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) n'a pas encore programmé l'aménagement réclamé depuis longtemps sur la RN 275, aux "quatre bras" de Céroux.

La Ville, on le voit, a essayé de tenir compte d'un maximum de demandes: en plus de l'installation de l'égouttage (aussi à la rue de la Fontenelle), réduire la vitesse des véhicules, sécuriser la circulation des cyclistes et la traversée des piétons, assurer la mobilité des agriculteurs.

La Ville a aussi profité de ces travaux pour faire placer les câbles de télédistribution, d'électricité et d'éclairage public en souterrain. Une vingtaine de réverbères ont remplacé les vieux poteaux en béton: c'est beaucoup plus joli ! Budget : 219.000€. Les conduites d'eau et les câbles de téléphone vétustes ont également été remplacés.

Déviation

Pareil chantier ne peut être réalisé sans un certain nombre de désagréments. La déviation mise en place dès la mi-mars (détour par Rixensart et Lasne pour rejoindre la place de Céroux à partir de la rue Croix Thomas) ne fait pas que des heureux. C'est la raison pour laquelle la Ville a distribué quelque 700 laissez-passer aux habitants du village (deux par habitation). Ils sont nominatifs : pas question de les céder aux amis, la police effectuera régulièrement des contrôles. Il faut comprendre : si l'entrepreneur doit sans cesse bouger la place de ses engins de chantier pour laisser passer des voitures, il n'aura jamais terminé dans le délai annoncé !



«Et les bus ?» allez-vous dire ! Malheureusement, les bus ne passent plus non plus !

«Un moment, on a imaginé de les faire circuler sur les trottoirs... mais on risquait d'endommager les conduites d'eau et de gaz qui se trouvent en dessous», précise Léon Lenglois. *«Sans compter les fissures que cela risquait de provoquer dans les façades.»*

Deux lignes du TEC sont concernées. Le Rapido Bus 3, qui relie Louvain-la-Neuve, Ottignies, Lasne, Braine-l'Alleud et Waterloo, emprunte la déviation par Rixensart. Il s'arrête aux "quatre bras" de Céroux mais ne traverse plus le village. Un arrêt sur Beaumont (rue des Tiennes) n'est plus desservi non plus.

La ligne 28 qui relie Ottignies, Céroux, Lasne, Maransart avant de revenir à Céroux est désormais limitée aux "quatre bras" de Céroux. Le bus passe par la rue Jean de Mons et la rue Croix Thomas avant de redescendre sur Ottignies par la RN 275. Le TEC cherche une solution avec la Ville pour les voyageurs concernés par la suppression de ce morceau de ligne vers Lasne.

Une navette de montgolfières, peut-être ? Ce serait romantique, mais les vents sont parfois capricieux !

Service Travaux : 010/42 05 60.

Plan triennal 2004 - 2006

Les travaux, cela se programme à long terme. Le bourgmestre Jean-Luc Roland a présenté le Plan triennal 2004-2005-2006 au conseil communal du 30 mars. On y trouve, en résumé :

- l'aménagement de la 2^e partie de l'avenue Lambermont (partie comprise entre la rue des Six-Journaux et la rue du Baleau), identique à ce qui a été réalisé dans la première partie de l'avenue. A savoir, une voirie large de quatre mètres avec, de part et d'autre, deux pistes suggérées pour cyclistes d'un mètre chacune et des trottoirs de largeur variable. Avec, aussi, un plateau à hauteur de la rue des Six Journaux. 542.000 €.
- l'aménagement des voiries dans le centre d'Ottignies, conformément aux recommandations du Plan Communal de Mobilité (PCM). On annonce de beaux trottoirs en pierre bleue ! Sont concernés : l'avenue Reine Astrid (avec un rond-point à la sortie du pont du chemin de fer, à l'entrée de la rue du Monument), le boulevard Martin, la 2^e partie de la rue du Moulin, la partie de la rue du

Monument comprise entre l'avenue Reine Astrid et le parking communal. L'égouttage de la rue du Moulin et du boulevard Martin sera revu, de même que celui de la rue du Monument (la partie dont il est question plus haut). 1.724.000€

- la transformation et l'extension de l'hôtel de ville. Le projet comprend, entre autres, la construction d'une nouvelle salle du conseil et des mariages (l'actuelle salle est exiguë et inconfortable pour le public) et l'installation de techniques de chauffage innovantes, si la Ville peut obtenir des subsides européens. 1.697.000 €
- l'égouttage du bassin du Petit Ry. 1.341.000 €.
- l'égouttage et l'amélioration (entre autres, l'aménagement de ralentisseurs de vitesse) des rues de la Malaise et de l'Eleavage. Ces travaux, déjà prévus au plan triennal 2001-2003, ne pourront pas être réalisés tant que l'IBW n'aura pas construit sa station d'épuration à Profondval. 782.000€.

- l'aménagement des voiries dans le centre de Mousty (rues de la Station, de Franquénies...), conformément aux recommandations du Plan Communal de Mobilité (PCM). L'égouttage de la rue de la Limite jusqu'au Ry Angon, la création d'un plateau au carrefour de la rue de Franquénies avec la rue du Monument, l'aménagement de pistes suggérées pour cyclistes, la mise en place d'une zone 30 depuis l'avenue Berthet jusqu'au plateau des Coquerées... 1.257.000 €.
- l'aménagement de la rue du Monument (depuis la rue de Franquénies jusqu'au parking communal proche de l'avenue Reine Astrid) avec la création de zones de parking alternées. 354.000 €.
- l'égouttage et l'amélioration de quelques voiries qui donnent sur la Grand Rue, à Céroux (rue Hergé, rue Bruwart et chemin du Cabaret).

Le plan triennal a été envoyé à la Région wallonne pour demande de subsides.

Egouttage à Rofessart

Le début du chantier relatif à l'égouttage des rues Lambyhaie (la partie qui n'a pas encore été réalisée) et Victor Sténuit, à Rofessart, est prévu pour le 10 mai. C'est l'entreprise Jouret, de Lessines, qui a remporté le marché. Budget : 772.000€.

«Le remplacement des tronçons de câbles et conduites défectueux (téléphone, électricité, eau) est en cours d'achèvement», précise le directeur du service des Travaux, Léon Lenglois.

Les voiries auront un nouveau look, semblable à celui des rues Léon Dekaise et de l'Escadron Brumagne : une bande asphaltée de 2 m 60 bordée de part et d'autre par deux bandes plates de contrebutage, larges chacune de 30 cm,

qui serviront de filets d'eau. A côté de ces filets, deux accotements piétons en pavés de béton, de largeur variable, permettront aussi le croisement des véhicules... entre des bollards (le but étant de réduire la vitesse des automobilistes).

Un aménagement en pavés est prévu aux alentours de l'église, pour bien marquer le carrefour et les parkings de l'édifice. Le revêtement sera aussi différent à hauteur du cimetière, dans la rue Sténuit.

Enfin, un plateau sera aménagé au carrefour des deux rues dont il est question. Il comportera un passage pour piétons.

Plateau à Blocry

Le plateau qu'il est prévu d'aménager devant l'école de Blocry, subsidié par la Région wallonne dans le cadre du Plan Zen, sera réalisé par la firme Arbel de Nannine. Les travaux débiteront au mois d'août (et seront terminés pour la rentrée scolaire). Un nouvel éclairage a déjà été installé, afin de sécuriser la traversée des enfants. Budget : 38.000 €.

Cet aménagement s'inscrit dans la mise en zone 30 de la rue de l'Invasion devant l'école. Il complètera les aménagements de sécurité qui ont été réalisés par le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) sur le boulevard de Lauzelle.

«Cette zone 30 est la 7^e zone 30 «abords d'écoles» réalisée depuis deux ans et la 16^e zone 30 réalisée depuis 2001. Jusque là, la ville ne comptait que quatre zones 30 en tout et pour tout», précise le bourgmestre Jean-Luc Roland.



RENAULT SCENIC

Nouveau. Grand Scénic 7 places à partir de € 18.900 TVAc (762.424 BEF)



Avec Grand Scénic, vous avez désormais la possibilité de choisir le Scénic qui s'accorde le mieux à votre style de vie. Avec son habitacle entièrement modulable, sa capacité de chargement record, son niveau de sécurité exceptionnel, Grand Scénic vous offre tous les atouts qui font le succès de Scénic. Mais avec 2 sièges supplémentaires et beaucoup d'espace en plus.

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Prix valable jusqu'à 30/04/04. Essence : consommation moyenne (l/100km) de 7,2 à 8,6. Emission CO₂ (g/km) de 169 à 205. Diesel : consommation moyenne (l/100km) de 5,3 à 5,8. Emission CO₂ (g/km) de 140 à 154.

À découvrir dans tout le réseau Renault.

RENARD & FILS

Avenue Provinciale 51, 1340 Ottignies (Céroux-M.)

Tél: 010/62.04.00

Crédits: payez moins!.. Chaque mois.

Le Plan de gestion de Crédit Citibank vous permet de regrouper l'ensemble de vos crédits en un seul prêt à tempérament*.

Résultat: vous pourriez payer moins chaque mois*!

Situation Actuelle

Type crédit	Mensualité (€)	Mois à payer	Solde(€)
Financement voiture	210	27	5.670
Aménagement maison	265	45	11.925
Ouverture de crédit	125	-	4.400
Carte Visa	145	-	2.900
Ouverture de crédit grande surface	100	-	2.000
Total	845	-	26.895

* En fonction de la durée du prêt. Prêt à tempérament sous réserve d'acceptation de votre dossier et d'accord mutuel. Conditions au 01/03/2004, sous réserve de modifications.

Solution Citibank

Dans cet exemple nous pourrions vous proposer un crédit de €27.000, à rembourser en 84 mensualités de €467,79 (Taux annuel effectif global : 12%).

Une diminution possible de votre mensualité de €377,21!

Ligne directe crédits 010/41.63.29

A member of Citigroup™

citibank[®]

Citibank Ottignies

Avenue des Combattants 97, 1340 Ottignies - Tél : 010/41.63.29 • Fax : 010/41.57.63

SPRLU Anne FEUILLEN - Anne FEUILLEN, Agent délégué - Intermédiaire de Crédit

Carnet familial

Naissances

Azaizaoui, Wiam	02/12
Seeger, Elena	02/12
De Bel, Romain	04/12
Legros, Alexandra	04/12
Gheeraerds, Jeanne	05/12
Magerotte, Noé	06/12
Magerotte, Simon	06/12
Dumeunier, Lucas	08/12
Ben Amar, Cèlina	09/12
Swennen, Elisa	10/12
Georges, Adrien	12/12
Muhirekazi, Amadeo	14/12
Doucet, Simon	15/12
Willaert, Océane	16/12
Albahtouri, Ouassini	18/12
Haass, Martin	18/12
Vandeloise, Pierre	19/12
Sindayigaya, Glory	19/12
Laurent, Eléonore	19/12
Woodley, Matheo	22/12
Huens, Marguerite	23/12
Sneessens, Nathan	24/12
Scorier, Lilith	25/12
Godin, Eloïse	27/12
Godin, Fiona	27/12
Pinna, Nora	28/12
Mardulyn, Romane	29/12
Kayibanda, Marie-Amandine	30/12
Mosiers, Geoffroy	30/12
Prodrug, Aldin	31/12
Poth, Téo	02/01
Kalala, Daniel	05/01
Vanneste, Emilie	06/01
d'Arras d'Haudrecy, Alexandra	06/01
Nyssens, Maëlle	07/01
Poelaert, Marie	09/01
Martinet, Romain	11/01
Fargeat, Chloé	11/01
Van Kol, Julien	12/01
Dereck, Téo	12/01
Humphreys, Alice	12/01
Panneels, Kate	12/01
Acke, Océane	13/01
Crespi, Alessandro	13/01
de Crombrugghe	
de Picquendaele, Zoé	16/01
Wallet, Lucile	16/01
Vandeveld, Louis	17/01
Battifoy, Mathieu	17/01
Gitare, Karl	19/01

Dujardin, Xavier	20/01
Auspert, Robin	20/01
Destrebecq, Manoé	21/01
Defresne, Lou	21/01
Ouariachi, Yusuf	21/01
Nannetti, Samuel	22/01
Mountasir, Mohamed	23/01
El Amane, Rania	23/01
Bougois, Henri	25/01
Sano, Damien	26/01
Marega, Matthew	26/01
de Moffarts	
d'Houchenée, Aurélie	27/01
Tumson, Schumy	29/01
Coenen, Margaux	31/01

Mariages

Michel, Henri		
& Njeimana, Maria	13/12	
Mbala Muswamba, Jolie		
& Mulumba Katchy		
Junior, Serge	20/12	
Marchal, Thomas		
& Tichon, Sandrine	20/12	
Baran, Katia		
& El Hiani, Mohamed	03/01	
Lecocq, Thierry		
& Grandchamps, Mélanie	10/01	
Van Craen, Bruno		
& Seghir, Selma	10/01	
Allington, Guy		
& Pierrat, Jeannine	17/01	
Siquet, Laurence		
& Ansiaux, Samuel	17/01	
Hambye, Cécile		
& Baseden, Jason	24/01	
Reinier, Etienne		
& Renard, Pascale	24/01	
de Thomaz de Bossierre, Séverine		
& Kina, Olivier	30/01	
Daxhelet, Olivier		
& Resmini, Elvira	31/01	
Mercado Vergnes, Diego		
& Ordonez Echeverri, Maria	31/01	
Depaire, Marie		08/12
Berthels, Germaine		09/12
Colfs, Claude		09/12
Duquesne, Monique		09/12
Sinéchal, Josette		11/12
De Crom, Jules		13/12
Libotte, Cornélie		13/12
Delvaux, Blanche		14/12
Minnon, Edgard		16/12
De Turck, Maria		16/12
Cardinal, Irma		17/12
Ryu, Kyung-Sook		17/12
Catanese, Concetta		18/12
Van Breedam, Germaine		18/12
M'Sakni, Nadia		18/12
Mereaux, Sylvia		18/12
Werner, Guy		19/12
Ravet, Lucienne		22/12
Ghanem, Ismaël		25/12
Denuit, Marie		26/12
Van Camp, Henri		26/12
Wynen, Charles		27/12
Depaepe, Joseph		28/12
Simonis, Béatrice		29/12
Hoeylaerts, Eric		29/12
Fouarge, Louis		29/12
Liekens, Jeanne		29/12
Bastians, Monique		30/12
Mathurin, Marcel		30/12
Chainaye, Marie		31/12
Stevens, Arthur		01/01
Ponthière, Fernand		03/01
Renard, Roger		04/01
Collin, Suzanne		05/01
Liétar, Jules		06/01
Procès, Céline		06/01
Noels, Virginie		06/01
Jadin, Irène		07/01
Forget, Marie		07/01
Wets, Jean		07/01
Deraeve, Maria		11/01
Van Langendonck, Raymond		14/01
Dejean, Yvonne		18/01
Raucy, Emilie		19/01
de Warzée, Suzanne		19/01
Decoux, Denise		20/01
Deschamps, François		20/01
La Porta, Eliane		23/01
Berger, Paul		25/01
Brotcorne, Michel		26/01
Geudvert, Mathilde		28/01
Pierart, Léa		29/01
Mertens, Marie		29/01

Décès

Pierre, Marcel	02/12
Graindorge, Julia	04/12
Goosdeel, Yves	05/12
Dumortier, Vinciane	06/12

Echos du conseil communal

27 janvier

Le conseil débute avec la remise de décorations du travail à six agents pensionnés de l'administration communale : Lucien Willems (ouvrier), Jacqueline Marchand (nettoyeuse), Léon Dekeyser (informaticien), Felice Rastelli (ouvrier), Léona Degaudine (nettoyeuse puis surveillante à l'école communale de Limauges), Florentin Kesch (ouvrier). Les trois premiers sont présents pour recevoir leur diplôme.



Léon Dekeyser, Lucien Willems, Jacqueline Marchand.

Le conseil élit ensuite une nouvelle échevine - Véronique Lépine - et accueille un nouveau conseiller - Albert Ska - suite à la démission de Jean-Marie Heuse (lire le BCO n°127 de février 2004).

Le bourgmestre Jean-Luc Roland présente quelques points : le stationnement désormais autorisé d'un des deux côtés de la rue de Bonne Espérance et de l'avenue Alphonse de Thomaz de Bossière (pour la section comprise entre la rue du Roi Chevalier et le clos Raymond Costard), l'extension de la zone 30 aux abords de l'école de Jassans, le règlement complémentaire de police sur la circulation routière en raison des nouvelles pistes et aménagements cyclables avenue du Roi Albert, rue de Pinchart, rue de la Boissette, rue de la Briqueterie, sentier Sainte-Anne et avenue des Justes.

La minorité s'oppose à ce qu'une étude soit réalisée au carrefour de l'Europe pour déterminer l'aménagement le plus judicieux à cet endroit dangereux (il est prévu que le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) finance cette étude à raison de 72%... la quote-part de la Ville s'élevant à un peu plus de 8000€). «Le Comité de quartier était favorable à un rond-point et le MET l'avait programmé dans son plan triennal 2001-2004. Vous êtes, vous, favorables à l'installation de feux. C'est dépenser de l'argent pour des frais d'étude dont on aurait pu se passer», regrette le conseiller Jacques Otlet. Le bourgmestre lui répond que l'étude permettra de dégager la solution la meilleure - qui n'est peut-être pas un rond-point - compte tenu d'éléments fins de comptage et de la géographie du lieu. «Je préfère dépenser de l'argent avant que de payer les dégâts après», s'exclame Jean-Luc Roland, qui précise que le Comité de quartier n'est pas opposé à une autre solution que le rond-point pourvu qu'elle soit meilleure.



Le carrefour de l'Europe, un des points noirs de la ville.

L'échevin de l'Urbanisme Jacques Lega demande au conseil de ratifier la décision du Collège d'introduire un recours auprès du Gouvernement wallon contre le permis octroyé par la commune de Mont-Saint-Guibert

pour l'exploitation d'un dôme au dessus de la décharge. La minorité s'abstient, regrettant de jouer ici le rôle d'une chambre d'entérinement. «Vous auriez dû convoquer le conseil plus tôt... au moins, nous aurions eu un vrai débat. Heureusement qu'il s'agit d'un recours gratuit.»

L'échevine des Affaires Sociales Claude-Marie Vandergucht confie au président du CPAS le soin de présenter la 2^e modification budgétaire 2004 du CPAS, qui révèle pour 2003 un dépassement budgétaire de plus d'un million d'euros. «Cette croissance s'explique par un héritage du passé (pas loin d'un demi-million d'euros correspondant à des sommes irrécouvrables et à des subsides non perçus). Un autre petit demi-million est justifié par une forte augmentation de l'aide sociale (notamment due au nombre grandissant des bénéficiaires du revenu d'intégration). Le reste s'explique par l'alourdissement des frais de gestion de certains services du CPAS, en particulier de l'insertion», explique Roberto Fernandez. Le conseiller Max Roch regrette que les deux modifications budgétaires n'aient pas été soumises au conseil plus tôt et prédit que l'avenir ne sera pas rose... La modification est approuvée à l'unanimité.

En fin de séance, le conseiller Jacques Otlet demande à ce qu'un troisième «douzième provisoire» soit voté pour la Ville parce qu'il craint que le budget du CPAS, nécessaire pour le vote du budget 2004 de la Ville, ne soit pas prêt pour le conseil du 2 mars. Le président du CPAS s'engage à respecter la date du 2 mars mais le conseil vote malgré tout, à l'unanimité, un douzième provisoire supplémentaire.

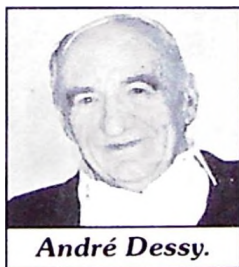
Le bourgmestre Jean-Luc Roland commence par remettre leur brevet à deux lauréats du travail :

- Myriam Van Meerbeeck, qui travaille au service Etat Civil de la commune d'Etterbeek depuis 1974;
- Pierre Dumont, administrateur délégué de la société Codine de Wavre. PME spécialisée dans la protection des valeurs en présence du public dans les milieux culturels.



Myriam Van Meerbeeck et Pierre Dumont.

Les conseillers observent une minute de silence en mémoire d'André Dessy, lequel fut conseiller communal de 1947 à 1976 et échevin des Travaux de 1959 à 1965. M. Dessy est décédé le 23 février.



André Dessy.

Ils approuvent ensuite l'instauration de deux zones 30 : à la rue des Fusillés et à la rue du Blanc Ry (la section comprise entre les rues des Fusillés, du Ruisseau et de la Vallée).

Le bourgmestre demande l'approbation du décompte final (322.431 €) pour les aménagements cyclables - pistes cyclables et range-vélos - récemment réalisés sur les versants Ouest/Est de la Dyle, ceci afin d'obtenir les subsides de la Région wallonne (173.000 €). Les conseillers cyclistes y vont chacun de

leur commentaire : Luc Mayné estime que le plateau au carrefour de la rue du Roi Albert et du Vieux Chemin de Genappe a coûté fort cher et servira peu aux cyclistes ; Bernard Laduron ne comprend pas l'utilité de la piste qui longe le quartier du Bon Air, un quartier calme, et regrette que le centre d'Ottignies ne soit pas privilégié pour ce genre d'aménagements. Jean-Luc Roland rappelle que les pistes nouvellement aménagées l'ont été pour améliorer l'accessibilité à plusieurs établissements scolaires ainsi qu'au Complexe sportif de Blocry. Il précise que les aménagements à réaliser dans le centre d'Ottignies incombent au Ministère de l'Équipement et des Transports (MET), propriétaire des voiries.

L'opposition s'abstient lors du vote sur la fourniture et la pose de protections solaires extérieures pour le bâtiment administratif du Cœur de Ville : elle ne souhaite pas se prononcer sur ce point parce que le budget 2004 n'a pas encore été voté. C'est la même raison qu'elle invoque lorsqu'elle s'abstient pour le point suivant : un avenant (et la demande de subsides) relatif aux travaux de rénovation de la Ferme du Biéreau. En effet, une partie de la toiture a dû être démontée en raison de la présence d'amiante. «*Le bureau d'architecture a suggéré qu'on profite de l'occasion pour réaligner les toitures des bâtiments*», explique le Premier échevin Jacques Benthuyts. Coût de l'opération : 5.350 €.

Jacques Benthuyts présente aussi le projet de construction de l'école de Lauzelle. Les pavillons préfabriqués ont plus de dix ans : il est temps de construire en dur ! L'architecte a imaginé un aménagement en cinq zones : une zone administrative, une zone comprenant quatre classes maternelles, une zone comprenant sept classes primaires, une zone «réfectoire» qui pourra servir à

l'accueil extra-scolaire et être utilisée par les habitants du quartier, une salle de gymnastique avec des vestiaires et, au-dessus de ceux-ci, une conciergerie. La surface totale serait de 2.364 m² bâtis et permettrait d'accueillir quelque 300 élèves (ils sont 230 aujourd'hui). Coût estimé : près de 3 millions d'euros. La demande de subsides auprès de la Région wallonne (60% du montant) est approuvée à l'unanimité. Quant aux délais de réalisation : «*pas avant 3 à 10 ans*» précise l'échevin. Patience!

L'échevine des Sports Annie Galban détaille l'intervention de la Ville dans le paiement des consommations Electrabel des clubs sportifs qui évoluent dans leurs propres infrastructures pour l'exercice 2003 : 16.500 € répartis entre le FC Limelette (4.000 €), le ROS (5.500€), la pétanque (2.300 €) et le CS Demeester (4.700 €). Le conseiller Benoît Jacob s'indigne : ces clubs n'ont pas de loyer à payer et bénéficient de la recette de leur buvette. Les clubs qui fréquentent le Centre sportif des Coquerées et le Complexe sportif de Blocry, n'ont pas cette chance... et la Ville n'intervient pas dans leur consommation Eletrabel. L'échevine lui répond que la Ville intervient financièrement pour le bon fonctionnement de ces centres sportifs.

L'échevine Claude-Marie Vandergucht présente les ristournes sur la consommation d'eau et d'électricité pour les familles à revenus modestes et les ristournes sur la consommation d'eau pour les familles nombreuses (voir notre encart central). Le montant du revenu cadastral de référence a été revu à la hausse (il passe de 1.000 à 1.250 €) mais Benoît Jacob estime que, trop bas, il exclut toujours des personnes qui auraient bien besoin de ces ristournes. L'échevine réfute cet argument.

Le débat qui suit, relatif à l'occupation des anciens locaux du service des Travaux par des réfugiés iraniens (lire notre article en page 20) est houleux. Les conseillers Jacques Otlet et Elisabeth Ferrière ne comprennent pas pourquoi la convention d'occupation a été signée avec un comité de soutien et non avec les Iraniens eux-mêmes. «*Logiquement, ils perçoivent des allocations sociales. On devrait donc leur faire payer un loyer.*» L'échevine Véronique Lépine, chargée de l'accueil des personnes d'origine étrangère, précise que les 15 Iraniens logés à Ottignies vivent sur les allocations perçues par 5 d'entre eux dont la demande a été jugée recevable. «*Les autres sont en recours auprès du Commissariat aux réfugiés et apatrides et ne perçoivent rien.*» Jacques Otlet et Pierre Dessy, surpris par cette réponse, souhaitent que le Collège affirme aux conseillers qu'aucun des Iraniens hébergés à

Ottignies ne se trouve en situation illégale. Leur argument : «*nous avons juré d'obéir à la loi.*». Jacques Benthuis et Véronique Lépine se veulent rassurants : selon eux, aucun Iranien n'est en situation illégale. Le Premier échevin signale que le gouverneur de la Province lui-même a demandé au Collège de trouver une solution pour les réfugiés. Elisabeth Ferrière craint que les Iraniens ne quittent pas le bâtiment au 31 mai : Yves van Steenberghe s'inquiète du fait que d'autres Iraniens pourraient rejoindre les quinze réfugiés accueillis par la Ville et constate qu'*ils pourraient vouloir se domicilier dans les lieux s'ils sont régularisés.* Jeanne-Marie Oleffe répond à la minorité qu'il serait scandaleux de ne pas aider ces personnes, en situation dramatique, alors que l'ancien bâtiment des Travaux est vide. Après s'être presque entretués (!), 15 conseillers votent «pour» (la majorité plus Michel Woitrin), deux «contre»

(Elisabeth Ferrière et Pierre Dessy) et 9 s'abstiennent. La conseillère Josette Gougnard, présidente de la Croix-Rouge, a préféré quitter l'assemblée au moment d'aborder ce dernier point de l'ordre du jour.

Prochains conseils

Voici les dates des prochains conseils communaux : 27/04, 01/06 et 29/06. Les séances ont lieu à 20 h 15 dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville (35, avenue des Combattants, à Ottignies). Elles sont accessibles à l'ensemble de la population.

Vous pouvez obtenir l'ordre du jour des conseils moyennant une participation aux frais de 8 € par an.

Renseignements : 010/43 78 05.

Jubilaires à l'honneur

Les jubilaires 2004 sont un peu moins nombreux que ceux de l'an dernier mais la Ville a décidé d'organiser quand même deux cérémonies pour les féliciter. La première aura lieu le samedi 19 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage dans la première moitié de l'année ; la seconde, le 16 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année. Voici les couples jubilaires :

65 ans de mariage

Ernest et Renée Steveler
Baudry et Rédemptine
Gubin

André et Anna Michiels
Eugène et Janine Metens
Marcel et Monie Genette
René et Simone Dumont
Guy et Lina Everaerts

Théodore et Mariette
Habran
Marius et Jeanne
Dejemeppe

60 ans de mariage

Joseph et Maria Carette
Fernand et Carmen Bayra
Raphaël et Berthe Pluche
Léopold et Céline Nef
Albert et Yvonne Dandois
Roger et Alice
Vanhoegaerden
Raoul et Madeleine Delid
Roger et Léontine Bouvy

André et Paula Berthels
Eugène et Andrée Burny
Jacques et Liliane Delcourt
Roger et Odette
Verschaeren
Marc et Anne Roosen
André et Theresa Collart
Robert et Marie
Chaufoureau
Yves et Mireille Hoekman
Jean et Anne Dehasse
Richard et Georgette Sinne
Fernand et Paulette Scarnier
Guy et Georgette Deprez
Arthur et Marie-Paule Folon
André et Marguerite Paquot

Etienne et Anne Gilot
Jean et Marie Crabbé
Victor et Marie-José Lorge
Antoine et Liliane Baeijens
Florius et Yvette Clément
Michel et Marie Mambour
Karlis et Lucija Bric
Philippe et Jacqueline de
Preit del Loye
Jean et France Gridelet
Libert et Yvonne de Coster
Armand et Denise Charlier
Guy et Fanny Dutoy
Pierre et Josette Van
Maercke
Eugène et Paule Debongnie
Alfred et Louisa Gilson

50 ans de mariage

Abdeslam et Rahma Oulad
Benali
Bachir et El Kamla Bouazza
Mohamed et Mimount
Zaroual

Déjà, félicitations à tous ! Si vous ne vous trouvez pas sur la liste alors que vous fêtez vos 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage, n'hésitez pas à prendre contact avec le service Etat Civil Population : 010/42 08 30.

Enquête socio-économique

L'Institut national de Statistique (INS) organise depuis janvier 1999 une enquête continue sur les forces de travail. Plusieurs ménages de notre commune ont été tirés au sort dans le registre national et seront bientôt visités par un des enquêteurs de l'INS. Cette enquête socio-économique porte sur l'occupation (travail) ou la non-occupation (études, chômage, pension...) de chaque personne des ménages choisis. La participation à l'enquête est obligatoire.

L'INS a adressé une lettre aux ménages concernés. Cependant, certains ménages nous ont contacté, parfois même la police, pour s'assurer du sérieux de l'enquête. Nous confirmons cette information et invitons nos concitoyens à réserver un bon accueil aux enquêteurs de l'INS.

Comme chez soi à la Maison de l'Emploi

«**Q**uand j'étais jeune, on disait que celui qui était chômeur, c'était qu'il le voulait bien et c'était partiellement exact car l'offre d'emploi était importante. Aujourd'hui, celui qui ose encore l'affirmer et accabler ainsi des personnes en difficulté, est dans l'erreur», déclarait l'échevine de l'Emploi Jeanne-Marie Oleffe à l'occasion de l'inauguration de la Maison de l'Emploi d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 15 mars dernier. «*Même s'il existera toujours l'un ou l'autre abus, la demande est de loin supérieure à l'offre et ceci quel que soit le niveau de qualification demandé.*»

Cela fait près de 20 ans que la Ville accorde une attention particulière aux personnes en difficulté d'emploi. On se souvient du succès des journées annuelles de l'emploi dans le hall du Centre Culturel... on songe à la création, en octobre 2001, du Centre pour l'Emploi au n°9 de la rue du Moulin. C'est ce centre qui porte aujourd'hui le nom de «Maison de l'Emploi». Il s'agit de la 28^e Maison de l'Emploi reconnue par le Gouvernement wallon, lequel devrait en reconnaître une soixantaine d'autres dans les mois qui viennent... l'objectif étant d'atteindre une centaine de Maisons de l'Emploi d'ici fin 2004 pour couvrir de manière équilibrée l'ensemble de la Région wallonne.

Les Maisons de l'Emploi sont issues d'un partenariat entre les communes, les CPAS et le FOREM. Les avantages pour celui qui en pousse la porte? D'abord, le fait

qu'il s'agisse d'un guichet unique : toute l'information sur l'emploi et la formation est rassemblée en un seul lieu. Ensuite, la possibilité de se faire accompagner dans les différentes démarches par des spécialistes. Enfin, la mise à disposition - gratuite - de la logistique nécessaire pour une recherche d'emploi efficace : fax, téléphone, ordinateurs, accès internet... Concrètement, après un accueil personnalisé, le visiteur est orienté soit vers les espaces en «libre service» (documentation, valves avec les offres d'emploi...), soit vers un partenaire expert qui pourra l'accompagner dans son parcours (que ce soit dans la Maison de l'Emploi ou à l'extérieur), soit vers une séance d'information collective sur le sujet qui l'intéresse, soit vers un atelier qui l'aidera à avancer dans ses démarches.

Outre le conseil et l'orientation, le citoyen peut accomplir, à la Maison de l'Emploi, toutes les démarches administratives liées au maintien de ses droits (inscription ou réinscription comme demandeur d'emploi au FOREM, attestations...). Auparavant, il devait souvent se rendre à Nivelles ! La Maison organise également des animations comme l'aide à la rédaction d'un CV, la recherche d'adresses d'entreprises, la préparation à un entretien d'embauche, l'information sur un secteur (construction, intérim, vente...)...

La Maison de l'Emploi d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ne servira pas uniquement les demandeurs d'emploi (plus de 1400



Ne dites plus «Centre pour l'Emploi» mais «Maison de l'Emploi»!

chômeurs et environ 700 personnes disposant d'un revenu d'intégration), travailleurs et étudiants de la ville. Elle est aussi ouverte aux citoyens des communes voisines. Avec quatre membres du personnel du FOREM à temps plein, une personne mise à disposition pour l'accueil par le CPAS, également à temps plein, une autre à mi-temps de la Ville, c'est la plus importante Maison de l'Emploi du Brabant wallon. Bien sûr, elle est aussi ouverte aux chefs d'entreprise qui cherchent du personnel, des renseignements sur les aides à l'embauche ou sur la législation sociale...

L'échevine de l'Emploi ne cache pas sa satisfaction. Elle espère que la Maison tournera vite à plein rendement ! «*Un emploi, c'est un salaire, mais c'est aussi la reconnaissance de la valeur des personnes, de leur capacité à participer à la vie de la société, c'est l'intégration dans un tissu de relations sociales, c'est la capacité contributive de l'impôt plutôt que la dépendance financière, c'est l'entrée de plain pied dans la vie citoyenne avec l'autonomie et la responsabilisation que cela permet*», insiste-t-elle.



L'inauguration de la Maison de l'Emploi, en présence du ministre wallon de l'Emploi et de la Formation Philippe Courard, de l'administrateur Général du Forem Jean-Pierre Mean, du bourgmestre Jean-Luc Roland et de l'échevine de l'Emploi Jeanne-Marie Oleffe.

Maison de l'Emploi, rue du Moulin, 9, à Ottignies. En semaine, tous les jours de 8 h 30 à 12 h. Lu et me : de 13 h 30 à 16 h. Je : de 13 h 30 à 18 h. 010/42 10 20.

Citoyen d'honneur

Le 12 février, l'ancien échevin de la Culture Jean-Marie Heuse a reçu une médaille et le diplôme de citoyen d'honneur de la ville de



Veszprem pour le rôle qu'il a joué dans la réussite de la semaine hongroise organisée à Ottignies-Louvain-la-Neuve en novembre dernier.

La cérémonie s'est déroulée au domicile de M. Heuse, en présence du maire de Veszprem László Dióssy et de l'ambassadeur de Hongrie à Bruxelles László Trócsányi.

Egalement présent, le président du comité de jumelage, Jozsef Varga, a reçu une médaille d'or pro meritis pour avoir contribué depuis



des années au développement des relations entre les deux cités.

Nouveau receveur

Le secrétaire communal Thierry Corvilain (à gauche) vous présente Didier Passelecq (à droite), qui occupera le poste de receveur communal à partir du 1^{er} juin.



Cyclistes et piétons gâtés!

En 2002, le Plan Communal de Mobilité (PCM) faisait apparaître un manque d'aménagements pour les deux roues - trop peu d'emplacements de parking, notamment - et le mauvais entretien des infrastructures existantes. Il ressortait aussi de l'étude qu'il était urgent d'encourager l'usage du vélo pour les déplacements vers les écoles, la gare, les complexes sportifs, les commerces... le centre d'Ottignies étant fortement engorgé.

Les autorités communales ont compris le message. Le 6 février dernier, en compagnie du ministre wallon de la Mobilité et des Transports José Daras, elles ont inauguré une série de nouveaux aménagements cyclables et piétons en différents endroits de la ville.

Un bus Rapido les a d'abord conduits jusqu'au sentier Sainte-Anne. Celui-ci vient d'être aménagé en chemin pour cyclistes et piétons. Long de 220 m et large de 3 m, il permet de rejoindre le centre d'Ottignies à partir du quartier du Petit-Ry. « La motivation était clairement de pouvoir rejoindre, entre autres à vélo, l'athénée Paul Delvaux, la clinique Saint-Pierre et le collège du Christ-Roi », explique le bourgmestre Jean-Luc Roland.



Quelques explications sur les aménagements cyclables de la rue du Roi Albert et de la rue de Pinchart, un coup d'œil sur le plateau sécurisant la traversée cycliste de l'avenue du roi

Albert au niveau de la rue de la Boissette et du Vieux Chemin de Genappe... avant un nouvel arrêt, pour inaugurer les 33 box à vélo fermés, 30 range vélos ouverts et 14 arceaux de la gare d'Ottignies. Pour rappel, le prix de la location des box fermés s'élève à 8€/mois, 20€/trimestre et 65€/an, plus 50€ de caution (renseignements à la recette communale : 010 / 42 08 51). Une dizaine de box fermés ont déjà trouvé locataires.



Les autorités sont remontées dans le bus qui les a déposées ensuite au boulevard du Sud, à Louvain-la-Neuve, pour un nouveau coupé de ruban, à hauteur de la passerelle qui le chevauche. Elle permet aux piétons et cyclistes, depuis le 10 décembre, de rejoindre les deux implantations du lycée Martin V toute sécurité. Sa largeur permet aussi le passage des véhicules de pompiers.



« Je me réjouis de ces inaugurations qui matérialisent la mobilité durable, celle qui consiste à privilégier les moyens de transport les plus adaptés pour la personne, pour l'intérêt général et pour l'environnement », a déclaré le ministre José Daras.

Elections 2004 - Appel citoyen

Le printemps est là et avec lui, les beaux jours, le soleil et son cortège de douceurs, les dimanches au jardin, les après-midi tennis devant la télé mais aussi les examens et... les élections.

En effet, le dimanche 13 juin vous et moi serons appelés aux urnes afin de renouveler la composition du Parlement Européen et des Conseils régionaux. Tout comme le service militaire jadis ou encore la participation à un jury de cour assises, le devoir électoral constitue un devoir civique qui s'impose à tous. L'enjeu démocratique est à ce prix.

Lors de la préparation des élections législatives de mai 2003, mes services ont été confrontés à une difficulté majeure, à savoir : la constitution valable des bureaux de vote et de

dépouillement. Trop de personnes appelées à leur formation ont refusé, sous des motifs les plus divers, la mission qui leur était proposée. S'il existe des façons plus agréables d'organiser un après-midi dominical printanier, la bonne tenue d'un scrutin nécessite la concentration de toutes les énergies. A titre d'exemple, Ottignies-Louvain-la-Neuve compte près de 30 bureaux de vote et le canton de Wavre près de 92 bureaux de dépouillement, reprenant chacun un président, un secrétaire et plusieurs assesseurs...

Profitant de ce billet, je me permets donc de lancer un appel à toutes les bonnes volontés qui, soucieuses de garantir les valeurs démocratiques que nous partageons, pourraient consacrer quelques heures d'un dimanche à l'accomplissement d'un

devoir citoyen. Voyons cette expérience d'un regard nouveau. Chaque participation est la bienvenue : président, secrétaire, assesseur... ces tâches permettent de mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions. Le travail électoral s'accomplira d'autant mieux qu'il repose sur une réelle motivation.

Misant sur la collaboration de chacun, j'invite toute personne intéressée à prendre contact avec mon secrétariat.

*Michèle Loquifer,
Présidente du bureau principal
de Circonscription électorale.*

Secrétariat :
067/28 22 55 ou 067/28 22 41.

Instituteur/trice maternel/le Appel à candidatures

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve recherche un instituteur ou une institutrice maternelle pour initier une filière d'apprentissage du néerlandais par immersion avec une classe d'enfants de 1^{er} ou 2^e primaire. Celui-ci consiste à plonger les apprenants dans un bain de langue, c'est à dire, à dispenser toutes les matières du programme dans la langue cible avec un enseignant qui est un locuteur natif de celle-ci. Au cours du 2^e cycle (5 - 8 ans), jeux et activités diverses seront enseignés à raison de 75 % en néerlandais et 25% en français constituant un soutien à la langue maternelle.

Le (la) candidat(e) sera porteur d'un titre d'instituteur/trice primaire délivré par un établissement d'enseignement

supérieur néerlandophone et maîtrisera suffisamment la langue française pour pouvoir participer aux réunions de travail de l'équipe pédagogique et communiquer avec certains parents ne parlant pas le néerlandais.

Les candidatures sont à adresser au Collège des bougmestre et échevins, 35, avenue des Combattants à 1340 Ottignies, aux bons soins de M. Jacques Benthuyts, Premier échevin, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

Renseignements : M. Buelens, responsable du service Enseignement : 010 / 43 78 24 ou 0477/21 33 20.

Guide de l'administration

Le Guide administratif de la Ville a été remis à jour. Il décrit l'organisation et le fonctionnement de l'administration communale ainsi que toutes les autorités administratives attachées à la commune. Il reprend les données utiles aux citoyens : description des services, horaires d'accès, adresses, numéros de téléphone...

Vous pouvez l'obtenir au prix de 4€ au service Citoyenneté (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies). Ou le consulter sur le site Internet de la Ville: www.olln.be On peut aussi vous l'envoyer moyennant un versement préalable de 6,48€ (4€ + 2,48€ de frais de port) sur le compte de la Ville 091-0001726-09.

Participez à la Fête !

25 ans de conseils consultatifs

Participer, c'est donner un sens au mot citoyenneté. Depuis vingt-cinq ans, Ottignies-Louvain-la-Neuve, pionnière en la matière, a mis en place des conseils consultatifs sur les principales matières qui relèvent de la gestion de la vie communale. La famille, l'enseignement, la mobilité, les sports, la culture, l'environnement, les relations Nord-Sud, l'intégration, la prévention... autant de domaines dans lesquels le citoyen peut exprimer son opinion. Tout citoyen désireux de participer aux réflexions d'un conseil peut en faire la demande, ainsi que les représentants du monde associatif.

Pour évaluer le chemin parcouru, les progrès attendus, le Collège des bourgmestre et échevins, la nouvelle échevine de la Participation, Véronique Lépine et les présidents des conseils consultatifs ont le plaisir de vous inviter à une après-midi de débats et de fête à l'école de Blocry, ce samedi 24 avril.

Au programme :

- 13h30 Accueil
- 14 à 15h Regard sur 25 ans de participation à Ottignies
- 15 à 17h Echange : les enjeux de la démocratie participative au niveau local
- 17 à 19h Verre de l'amitié offert par la Ville

Stands, animation, dégustation, expositions proposés par les conseils consultatifs.

Avec la participation de :

- Majo Hansotte, formatrice d'adultes et auteur du livre « les intelligences citoyennes »
- Stéphane Vanden Eede, journaliste, coordinateur du premier panel citoyen en Brabant wallon
- Michel Goffin, Equipes Populaires MOC
- représentants des différents conseils consultatifs.

Rendez-vous tous à l'école de Blocry, rue de l'Invasion, 119A, à Ottignies.

Pour ne plus avoir peur de la commune

Une vingtaine d'étrangers - Kurdes, Turcs, Palestiniens, Yougoslaves, Albanais, Congolais, Rwandais, Marocains, Chinois... en Belgique depuis moins d'un an - qui suivent les cours de français donnés par l'ASBL Lire et Ecrire à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (français pour non francophones) et à la maison de quartier du Buston (alphabétisation et remise à niveau) ont découvert l'hôtel de ville, le 19 mars.

Ils ont d'abord rencontré l'échevine chargée de l'accueil des personnes étrangères, Véronique Lépine, qui leur a expliqué le fonctionnement d'une commune (le rôle du collège, du conseil communal, de l'administration...). Ils ont ensuite visité les services «Etat Civil - Population» et «Affaires Sociales», avant de recevoir une collation dans



la salle du conseil communal. Là, le bourgmestre Jean-Luc Roland leur a présenté les caractéristiques de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, notamment le fait que quelque 130 nationalités s'y côtoient en raison de la présence de l'université.

« Notre visite poursuit un double objectif », explique Pierre Muanda,

formateur et coordinateur de groupes locaux pour Lire et Ecrire Brabant wallon. « Un objectif didactique : expliquer la gestion de la commune, l'exercice de la démocratie... Mais aussi un objectif psychologique. Beaucoup d'étrangers ont peur de la commune parce qu'ils ne comprennent pas les papiers qu'ils reçoivent, qu'ils ne parviennent pas à les remplir... la commune, pour eux, c'est l'autorité, la police... En la visitant, en rencontrant les acteurs, la barrière psychologique est franchie. Ils comprennent que la commune, c'est la maison de tous les citoyens. »



Les visiteurs du monde sont repartis avec une série de formulaires sur lesquels ils travailleront lors de leurs prochaines leçons.

Lire et Ecrire Brabant wallon : 067/84 09 46.

«Non, non, je ne veux pas faire la guerre»

Les enfants sont contre la guerre. Tout à fait contre ! Ils l'ont crié haut et fort sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve et au Cœur de Ville d'Ottignies, le 22 mars, entre 10 et 11 h. à l'occasion de la manifestation «Les Tambours pour la Paix». Une initiative de l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuis et du Centre Culturel pour permettre aux enfants de dire leur peur de la guerre et d'appeler à la protection des adultes, pour contribuer à une réflexion sur la gestion de la violence dans les classes, dans les écoles, dans la rue et dans les familles.

«Pour moi, la paix, ce serait un monde sans guerre, sans injustice, sans racisme. Un monde où on s'aime, se respecte et s'aide. Un univers où on ne se bat pas pour des bêtises ou sans raison.» Isadora Frick, élève à l'école fondamentale Martin V, résumait ainsi ce que beaucoup d'enfants pensent... «Super la paix, non la guerre»,

pouvait-on lire sur le panneau de Mélanie Mahillon, élève au Collège du Biéreau. Sacha Steyt et Lina El Amaraoui, de l'école de Lauzelle,

sont encore petites, mais la guerre, c'est sûr, elles n'en veulent pas : «Nous on veut que du bonheur», chantaient-elles, avec les grands.



Terrassa à nouveau sur les marches...

... de l'hôtel de ville d'Ottignies ! C'est devenu une tradition : les jeunes originaires de l'école Tecnos de Terrassa (Espagne) accueillis par les élèves en 6^e année option « espagnol » à l'athénée royal Paul Delvaux dans le cadre d'un échange Comenius subsidié par la CEE ont été reçus par le bourgmestre Jean-Luc Roland le 26 mars.

Les 19 Belges se sont rendus en Espagne du 30 janvier au 13 février. En échange, ils ont accueilli les 21 Espagnols du 21 mars au 3 avril. Ensemble, ils ont visité les villes de Bruxelles et Bruges, le Parlement européen, les musées de la bande dessinée, des sciences naturelles et la Fondation Folon.



Ils ont travaillé sur le thème «Apprenons les uns des autres» et, notamment, ont réalisé un roman photo en français et en espagnol.

Libération des Camps

La commémoration de la Libération des Camps aura lieu le dimanche 9 mai. En voici le programme :

- 9 h 30 : messe en mémoire des anciens combattants, à l'église du Centre ;
- 10 h 30 : dépôts de fleurs aux monuments aux morts du Centre ;
- 11 h : réception à la Maison de la Citoyenneté.

La cérémonie à l'Escadron Brumagne (Limelette), elle, aura lieu le dimanche 6 juin:

- 9 h 45 : célébration à l'église de Limelette ;
- 11 h : dépôts de fleurs aux monuments aux morts de Limelette ;
- 11 h 30 : célébration au Mémorial de l'Armée Secrète ;
- 12 h 15 : verre de l'amitié à La Palestre.

Une maison pour les Iraniens

Les Iraniens qui ont occupé une salle de l'ancien cinéma Agora de Louvain-la-Neuve pendant plusieurs semaines l'automne dernier (lire BCO n°126 de décembre 2003) vivent toujours dans l'attente de papiers qui leur permettraient de rester sur notre territoire. Plus de 90% des demandes ont reçu un avis négatif quant à leur recevabilité, de la part de l'Office des Etrangers. Les dossiers sont actuellement examinés par le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides. Les demandeurs d'asile espèrent que les dernières élections en Iran - qui ont présenté au monde le spectacle désolant d'un pays pris en otage par les composantes les plus dures d'un régime intolérant et répressif - seront un élément qui jouera en leur faveur.



Les Iraniens ont pu compter sur le soutien des autorités communales tout au long de leur combat. Après avoir quitté l'Agora pour les locaux de l'Assemblée Générale des Etudiants de la cité universitaire (AGL), ils ont été accueillis, fin février, dans l'ancien bâtiment du service des Travaux, à la rue de la Station, à Mousty. Ils pourront y rester jusqu'à la fin du mois de mai puisqu'il est prévu que les travaux d'aménagement des

nouveaux studios de la télévision communautaire TV Com débutent au mois de juin.

«La convention « d'occupation à titre précaire » signée entre la Ville et les représentants du comité de soutien porte sur l'accueil de quinze réfugiés», précise le bourgmestre Jean-Luc Roland. «Nous espérons que les Iraniens trouveront rapidement une solution pour les mois qui suivent.»

Les réfugiés ont remercié la Ville pour son geste à l'occasion d'une conférence de presse, le 26 février. «C'est la preuve qu'en matière de droits de l'homme, tous les niveaux de pouvoir sont compétents», déclare Francisco Padilla, au nom du comité de soutien. «Nous espérons que d'autres pouvoirs locaux suivront cet exemple.»

Développement durable au Forum des Halles

Quelque 10 laboratoires de l'UCL présenteront au grand public leurs recherches dans le domaine de l'environnement et du développement durable, du 3 au 15 mai au Forum des Halles de Louvain-la-Neuve (à côté des guichets de la gare).

L'exposition «Unif'vert» vous permettra de découvrir les recherches qui concernent, entre autres, les économies d'énergie dans l'habitat, les changements climatiques, l'impact des polluants atmosphériques sur les problèmes respiratoires des jeunes enfants, la production des biocarburants, la consommation responsable et durable...

L'exposition est accessible tous les jours de la semaine et le samedi, de 10 à 17 h. L'entrée est gratuite !

Renseignements : 010/47 47 47.

Consultation populaire

Depuis le 15 février, l'autorité fédérale consulte la population sur l'avant-projet de plan fédéral de développement durable 2004-2008.



Le document est consultable dans les locaux de l'administration communale, jusqu'au 14 mai.

- au Cœur de Ville à Ottignies, de 8 à 16 h.

Le plan comporte 30 programmes d'action articulés autour de six points : pauvreté et exclusion sociale, vieillissement de la population, santé publique, ressources naturelles, changements climatiques et énergie ainsi que la mobilité.

- à l'antenne de Louvain-la-Neuve (Grand-Place), de 8 h 30 à 14 h.

Les citoyens qui souhaitent un exemplaire de l'avant-projet du plan peuvent écrire à la boîte postale 2004, 1000 Bruxelles 1.

Séance d'information

Les Professeurs Michel Installé et Marie-Paule Kestemont, de la Commission de l'environnement et du développement durable de l'UCL, organisent une séance d'information et d'échanges sur ce sujet, le vendredi 7 mai, à 20 h, à la maison commune des Verchons (76, rue de la Neuville, à Louvain-la-Neuve).

Bienvenue à tous !

Ets Deguelde R.A.C.

Entreprise familiale depuis 52 ans



NOUVELLE CITROËN C 2



1, avenue Pierre Holoffe à Limelette (sur la route de Rixensart à Court-St-Etienne)

Tél.: 010/41 32 82

MARCHE À VUE



Lilian - Ragazzi
Karis - Arche
Hirica - Jackson...

CONDITIONS BRADERIE

6, 7, 8 MAI 2004 :

- 10 % !

Ouvert tous les jours de
10 h.30 à 18 h.30
010/45 24 39

Galerie St Hubert

Face à la GARE - rue des Wallons, 8 - LOUVAIN-LA-NEUVE



TOTEM

"Parce que la tendance, Je l'aime."

Mariage et communion
Robes de soirée dès 40 €
Collection Pauline B

Ouvert de 10h30 à 18h30
010 45 49 37

CONDITIONS BRADERIE

6, 7, 8 MAI 2004 :

-10%!



ARGENTA

EPARGNER-PRETER-ASSURER

Agence d'Ottignies - Bld Martin, 28 - Ottignies

Tél.: 010 40 13 74 - Fax : 010 40 12 10

E-mail : argenta@skynet.be

Succursales :

Uccle - Chée de Waterloo, 735 - Tél.: 02 345 83 86

Ixelles - Av. du Pesage, 13 - Tél.: 02 648 79 64

Tous nos comptes

sans frais.

Cartes gratuites.

Probablement les

meilleurs

taux

d'épargne.

Consultez-nous...

3 + 1 GRATIS

Valable jusqu'au 15-05-04
sur les slips Certifit

Colombine

Lingerie - Corseterie - Balnéaire

Boulevard Martin, 32

1340 Ottignies

Tél. 010 41 49 30



TEN GATE



Merci de laisser le formulaire entier

DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION D'EAU-D'ELECTRICITE - REVENUS MODESTES -FAMILLES NOMBREUSES - ANNEE 2004

A rapporter avant le **29 mai 2004** à l'administration communale, Espace Cœur de Ville,2 -
1340 Ottignies. Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération

Demandeur : Nom, prénom (en majuscules)
Né(e) leNuméro National
RueN° Bte
Code postal

A compléter par les personnes à REVENUS MODESTES ou statut VIPO pour la ristourne EAU - ELECTRICITE

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le..... je soussigné(e) déclare sur l'honneur qu'au
moment de la présente demande, les revenus bruts cumulés de tous les membres de mon ménage ne dépassent pas
12.732,29 € augmentés de 2.357,09 € par personne à charge.

Date

Signature

- 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT ROLE - IMPOSITION 2003 - REV. 2002 OU UNE PREUVE DE VOS REVENUS 2003, OU UNE ATTESTATION DE VOTRE MUTUELLE PROUVANT VOTRE STATUT VIPO, SUIVANT LE CAS
- 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
- 3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE.
- 4) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'ELECTRICITE.
- 5) UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'EAU

A compléter par les FAMILLES NOMBREUSES pour la ristourne EAU

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le.....je soussigné(e) déclare sur l'honneur que les enfants
ci-dessous font partie de mon ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants
déterminés (voir règlement ci-contre)

Nom

Prénom

Date de naissance

- 1.....
- 2.....
- 3.....
- 4.....
- 5.....
- 6.....
- 7 et plus.....

Date

Signature

- 1) JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT ROLE - IMPOSITION 2003 - REV. 2002, OU UNE PREUVE DE VOS REVENUS 2003
- 2) JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS + DE 18 ANS
- 3) LE CAS ECHEANT JOINDRE UNE ATTESTATION PROUVANT LE HANDICAP D'UN MEMBRE DU MENAGE.
- 4) COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'EAU.

Ce document et les annexes sont à remettre en mains propres à un agent du Service Social, Espace Coeur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve avant le 29 mai 2004 (permanences du lundi au vendredi de 9 à 11 heures, le mercredi de 14 à 16 heures et les samedis 8 mai -15mai et le 22 mai 2004 de 9 à 11 heures). Tout dossier incomplet sera refusé.

Ristournes communales : eau - électricité

1. RISTOURNES FAMILLES NOMBREUSES

Aucune ristourne d'électricité n'est prévue

RISTOURNES SUR L'EAU

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférant à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date, à la gratuité de :

- 12 m³ avec 3 enfants,
- 16 m³ avec 4 enfants,
- 20 m³ avec 5 enfants,
- 24 m³ avec 6 enfants,
- 28 m³ avec 7 enfants et plus.

Ces m³ d'eau gratuite seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année.

Les ressources, prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont

- pour 3 enfants à charge
38.069,06 € nets imposables
- pour 4 enfants à charge
41.787,46 €
- pour 5 enfants à charge
45.505,86 €
- pour 6 enfants à charge
48.554,94 €
- pour 7 enfants à charge et plus
52.942,67 €

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2003 - revenus 2002.
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans,
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage,
- 4) une copie de la dernière facture d'eau

2. RISTOURNES REVENUS MODESTES

RISTOURNES SUR L'EAU ET L'ELECTRICITE

Pour l'année 2004, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, ou statut VIPO domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31,00 € sur la consommation d'eau et 31,00 € sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modeste ou statut VIPO, celle dont :

- soit le chef de ménage bénéficie du statut VIPO prévu par la loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité ou d'un statut analogue.
- soit le total des revenus de ses membres n'excède pas la somme de 12.732,29 €, augmentée de 2.357,09 € par personne à charge.
- De plus, le revenu cadastral non indexé afférant à l'habitation (unique bien) dans laquelle est domicilié le ménage ne doit pas dépasser **1.250,00 €**.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- 1) attestation de la mutuelle prouvant le statut VIPO ou : le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2003, revenus 2002, ou une preuve des ressources 2003 si le chef de ménage n'est pas imposable,
- 2) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans,
- 3) Le cas échéant joindre une attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage.
- 4) une copie de la dernière facture d'électricité,
- 5) une copie de la dernière facture d'eau,
- 6) une copie du revenu cadastral.

REMARQUES IMPORTANTES

- 1. La demande doit être remise en mains propres à un agent du service social,**
- 2. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être redevable envers la Ville d'une taxe quelconque,**
- 3. Pour être valable, la déclaration certifiée sur l'honneur par le chef de famille doit rentrer complète à l'administration communale pour le 29 mai 2004 au plus tard,**
- 4. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.**

Pendant que les papas travaillent

Il n'y a pas à dire: la Maison de l'Enfance, le mardi matin, cela vaut le détour! Plutôt que de rester chez elles avec leurs bambins de 0 à 3 ans, une dizaine de jeunes mamans participent chaque semaine à une



«matinée bien-être» à Blocry. Pendant qu'elles suivent un cours de gymnastique d'entretien avec la kiné Charlotte Lequeux, les petits retrouvent les psychomotriciennes Anne Taymans et Geneviève (dite Jane) Delforge dans la salle voisine, pour une séance de jeux psychomoteurs.

«La porte entre les deux pièces reste ouverte», explique Marie-Luce Camerman, coordinatrice de la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé. «Au début, les petits rejoignaient souvent les mamans dans la salle de gymnastique. Maintenant, ils le font de moins en moins. Ils ont compris que les mamans n'étaient pas loin.»

L'Ottintoise Natalia Cabrera-Robin participe régulièrement aux séances, avec sa petite Laetitia de 20 mois. «Parce que cela me fait du bien, parce

qu'on rencontre d'autres mamans, parce que c'est une première expérience de socialisation - en douceur - pour les enfants. Et l'ambiance est vraiment très bonne!» Les participantes viennent d'Ottignies-Louvain-la-Neuve mais aussi des communes voisines : Mont-Saint-Guibert, Tourinnes-Saint-Lambert... Les cours comprennent des exercices de gymnastique ainsi que des étirements. «Ce n'est pas de la gymnastique post-natale», précise Charlotte Lequeux. «Je sélectionne les exercices en fonction des demandes des mamans : plus d'abdominaux, plus d'étirements pour les problèmes de dos...»

P'tit lapin plein d'poils

Si elles le désirent, les mamans peuvent enchaîner avec l'atelier de chant familial proposé par Christine Préaux. C'est un peu la récompense après l'effort.

Avec «Il était une bergère» et «P'tit lapin plein d'poils», c'est la chanson préférée des enfants. Il faut voir comment ils imitent la grenouille! Les mamans sont en admiration. Elles chantent faux? Aucune importance! Les paroles sont vite apprises, il y a plein de gestes amusants à faire... Bref, c'est bien plus gai que de rester à la maison!

Infos pratiques

Gymnastique + jeux psychomoteurs: le mardi, de 9 h 30 à 10 h 15.

PAF : 2 €/maman + 1 €/enfant

Chant familial : le mardi, de 10 h 30 à 11 h 15. PAF : 3 €/famille

Gymnastique + jeux + chant familial PAF : 5 €/6 € pour 2 enfants.

Paiement à la séance (il n'est pas obligatoire de participer aux activités chaque semaine).

Renseignements : 0473 / 64 08 23 ou 010 / 45 09 76.

Stages d'été à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé

- Du 26 au 30 juillet, de 9 à 16h : «Les indiens partent en vadrouille...». Stage d'activités psycho-motrices et sensorielles organisé par l'ASBL Intégrale, pour les enfants de 3 à 5 ans ½ (max. 10 participants). Possibilité de garderie à partir de 8 h 30 et

jusqu'à 16 h 30. Prix : 90 €. Inscriptions : 010 / 45 22 51 ou 0477 / 46 97 44.

- Du 23 au 27 août, de 9 à 16h Psycho-motricité, contes, activités créatives... pour les 3 - 4 ans (max. 10 participants). Prix : 75 €

Inscriptions : 0473 / 64 08 23.

Maison de l'Enfance : 10, rue de la Sapinière, à Ottignies. 0473 / 64 08 23.



La crèche parentale a ouvert ses portes

Si vous passez par l'avenue de l'Espinette à Louvain-la-Neuve, vous aurez sans doute vu, au numéro 16, une baie vitrée donnant vue plongeante sur une grande salle de jeux. C'est là, en effet, que la première crèche parentale de la Communauté française accueille, depuis le 1^{er} mars, 14 enfants de 0 à 3 ans.



Que des parents s'investissent dans la co-gestion d'une crèche n'est pas neuf dans la cité universitaire. Qu'ils s'engagent à participer - aux côtés de professionnels - au fonctionnement de la structure et à l'encadrement des enfants pendant 5 heures par semaine, voilà par contre du jamais vu ! Cassant ainsi le clivage entre temps familial où les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et périodes de garde où ils sont confiés à des professionnels, la crèche parentale devient un lieu de vie, de participation et de gestion collective. Lieu d'insertion aussi, pour des familles qui connaissent la précarité sociale ou économique et à qui l'ASBL donne priorité pour la moitié des lits.

Le ministre de la Petite Enfance a voulu donner un cadre à ce type de

projet. Grâce au «Plan Cigogne», quatre crèches pilotes seront subventionnées dans les quatre années à venir. Hormis ce soutien indispensable, une initiative telle que celle de Louvain-la-Neuve ne peut exister que grâce à une somme impressionnante de partenariats : la Ligue des Familles locale, qui a misé la première sur ce projet novateur, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'UCL qui loue des locaux à l'ASBL, la banque CREDAL, la Fondation Roi Baudouin, l'Action Vivre Ensemble, la Fondation Reine Paola et de nombreux soutiens individuels.



A l'heure où vous lirez ces lignes, la crèche aura fêté l'inauguration de ses locaux le 3 avril, en présence des enfants, des parents, des voisins, des partenaires, du bourgmestre, des échevins, du ministre Jean-Marc Nollet... et du Prince Laurent, un nouveau papa très attentif au bien-être des petits.

*Olivier Gillain (Ligue des Famille),
Françoise Macq-Defourny, Angela
Massaro et Véronique Lépine-
Herman, membres du Conseil
d'Administration.*

SOS bénévoles

Vous avez du temps libre ? Vous souhaitez vous rendre utile ? L'Association pour le Volontariat vous oriente vers les associations qui cherchent des bénévoles en Brabant wallon, en fonction de vos souhaits et de vos compétences.

Permanences à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies), les jeudis de 9 à 12 h et samedis de 10 à 12 h.

Renseignements : 010/42 06 43.

Etre parents aujourd'hui

La Chaloupe, service d'aide aux jeunes et aux familles d'Ottignies, vous invite à un cycle de conférences et de groupes de parole «Etre parents aujourd'hui», les mardis à 20h. Voici les prochains rendez-vous :

- le 27 avril : conférence «Génération Cannabis». Avec le D^r Pierre Scheppens, responsable du service psychiatrie de la Clinique Saint-Pierre. A la Ferme du Douaire. PAF : 5 €.
- le 4 mai : groupe de parole «Génération cannabis». Avec le médecin généraliste Thierry Wathelet. A la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé. PAF : 2 €.

Renseignements : La Chaloupe, 10, Chaussée de la Croix, à Ottignies. 010/41 70 53.

Violence conjugale

L'ASBL «Les Epis de Blé» organise des groupes de parole et de soutien pour les femmes victimes de violence conjugale qui souhaitent partager leur vécu avec d'autres femmes vivant la même situation. Les réunions ont lieu deux jeudis par mois, de 14 à 16 h, à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (rue des Deux Ponts, 15). Elles permettent aux participantes de briser leur isolement, de prendre du recul par rapport à ce qu'elles vivent. PAF : 2 €/séance (pour la collation).

Renseignements : 0476 / 664 631 ou 0477 / 648 965.

Collectes de sang

Prochaines collectes de sang organisées par la section locale de la Croix-Rouge:

- Ottignies - local de la Croix-Rouge (10, rue de Franquénies) : 8 mai et 5 juin.
 - Céroux - salle Ginion : 28 avril
 - Petit-Ry - école Saint-Pie X : 17 juin
 - Limelette - La Palestre : 8 juin
- Renseignements : 010/41 88 66.



BRABIMO

*Contactez-nous pour
bien
vendre et louer
en 2004 !*

Tél. : 010 / 41.50.50
brabimail@brabimo.be
rue du Moulin 7
Ottignies L.L.N.



L'Autre Maison

Objets de décoration
Cadeaux, mariages
Luminaires
Fleurs en soie

Douaire - Ottignies
Tél.: 010/40.01.85

Eric Massart

**Peinture - décoration
Revêtements sols et murs
intérieurs et extérieurs
Travail réalisé par le
patron.**



**Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07**



Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

*Incineration
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium
Plaques funéraires et fleurs en soie*

**Des
professionnels
à votre service**

Avenue des Combattants, 68 - 1340 Ottignies - L.L.N.
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11
www.funerailllesdebroux.net

ALLO VIDANGE RAPIDE

Vidange fosse et puits - Currage -
Placement - Raccordement égoux...
Débouchage

Location de containers de 8 à 25 m³ -
Tout enlèvement - Petit terrassement

**Avenue René Jurdant, 35 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 45 48 03 - 02 652 36 76 - 0475 51 67 46**

AQUA-SERVICE

s.p.r.l.

**Traitement de l'eau
Piscine
Construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseurs d'eau**



Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42
1341 Céroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70

Le Grenier

Boutique hommes et dames
Articles neufs d'hier et d'aujourd'hui
Fin de stocks - Fin de séries

Rue des Coquerées, 2 - 1341 Céroux-Mousty
Face à l'église de Mousty
Tél/fax: 010 / 61 24 67

Ouvert jeudi, vendredi & samedi
de 14 h. à 18 h. 30



Votre opticien

H. Metzmaeker

**A l'achat d'une
monture et de
deux verres,
garantie totale
d'un AN
contre la casse.**

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30

Aux propriétaires d'armes

Les titulaires d'une autorisation de détention d'arme à feu trouveront ci-dessous un condensé de leurs obligations et de la législation en vigueur.



vous contacter votre police locale par l'entremise d'un formulaire «Modèle 9» (disponible chez un armurier ou à la police locale).

En cas de décès du titulaire d'une arme à feu

Les ayants droit en informent les services de police ou le Gouverneur qui a délivré l'autorisation. L'héritier qui souhaite conserver l'arme doit introduire une demande d'autorisation de détention dans les trois mois. S'il ne désire pas garder l'arme, il peut la céder à une personne agréée. Il en avisera alors, toujours dans les trois mois, la police locale à qui il remettra les documents/reenseignements concernant l'arme et son nouveau détenteur.

Suspension et retrait d'une autorisation de détention

La loi prévoit la possibilité de suspendre (lorsque le titulaire de l'autorisation se trouve dans une situation provisoire où la détention de l'arme peut porter atteinte à l'ordre public) ou retirer (lorsque le titulaire se trouve dans une situation de longue durée où la détention de l'arme peut porter atteinte à l'ordre public) une autorisation de détention d'une arme à feu de défense, de guerre. Ces mesures sont prononcées par le Gouverneur de la province du domicile du titulaire (ou par le ministre de la justice si le titulaire n'est pas domicilié en Belgique).

Renseignements : police, service armes : 010 / 42 08 62 (les jours ouvrables de 8 à 12 h et de 13 à 16 h).

Vous possédez une autorisation de détention «Modèle 4».

Vous conservez le volet A de l'autorisation et devez le présenter à toute réquisition des membres des services visés à l'article 24 de la loi dans le cadre de leurs fonctions. Vous devez informer la police locale, dans les quinze jours, de:

- toute circonstance qui modifie une mention relative à l'arme ou à vous-même.
- votre changement de domicile (si une nouvelle autorisation de détention est rédigée (Modèle 4), elle est délivrée gratuitement).

Lorsque le titulaire d'une autorisation de détention ou un détenteur d'armes déménage à l'étranger en emportant son arme, il avise la police locale de son ancien domicile qui, elle, avisera le Registre Central des Armes.

Perte ou vol

Le titulaire d'une arme informera la police, le plus rapidement possible, de la perte, de la destruction ou du vol de l'arme ou de l'autorisation de détention.

Propriétaire d'une arme de la catégorie "de chasse ou de sport"

Lors de la cession ou de l'acquisition d'une arme classée dans cette catégorie, n'oubliez pas de le signaler à

Le dimanche, les tondeuses dorment!

Avec les beaux jours, revient le joyeux ronron (exaspérant, pour certains) des tondeuses à gazon. Les services de police rappellent:

- Il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon et autres engins à moteur destinés au jardinage dans les endroits habités entre 20 et 9 h, ainsi que les dimanches et

jours fériés;

- Les arbres, haies et buissons doivent être élagués/tondus chaque année avant le 15 avril de manière à ce que les branches ne puissent avancer sur les chemins.

Permanence de police:
010/42 08 60.

Code de la rue

Le saviez-vous ? D'importantes modifications ont été apportées au code de la route. D'application depuis le 1^{er} janvier dernier, elles visent avant tout à assurer un meilleur équilibre entre les différentes catégories d'usagers et à offrir une plus grande sécurité routière aux usagers doux. Ces modifications sont reprises dans un « code de la rue » disponible gratuitement auprès de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR).

Automobiliste, vous y découvrirez, par exemple que :

- vous ne pouvez pas couper un groupe de piétons, un rassemblement à l'occasion d'une manifestation culturelle, sportive ou touristique ni une procession ;
- si vous êtes obligé de ranger votre véhicule sur un accotement que les piétons doivent emprunter, vous devez leur laisser une bande praticable d'au moins 1 m 50 de large du côté des façades ;
- il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur la chaussée à moins de 5 m du début et de la fin d'une piste cyclable...

Les piétons apprendront que s'ils marchent en groupe sur la chaussée et sont minimum cinq plus un guide, ils ne sont plus obligés de marcher à droite. Ils peuvent également emprunter le côté gauche de la chaussée à condition de marcher en file indienne. Lorsque la visibilité est mauvaise, le groupe qui suit la chaussée doit être signalé par un feu blanc ou jaune à l'avant gauche et un feu rouge à l'arrière gauche s'il circule à droite... par un feu rouge à l'avant droit et un feu blanc ou jaune à l'arrière droit s'il circule à gauche.

Il existe aussi des recommandations pour les cyclistes, les cyclomotoristes, les motocyclistes ainsi que les utilisateurs de patins à roulettes ou de trottinettes.

Pour obtenir gratuitement le code de la rue : info@ibsr.be. Fax : 02 / 244 15 28.

Des nichoirs dans la ville

Vous êtes près de 250 familles à avoir retourné votre «bon pour recevoir gratuitement un nichoir» publié dans le Bulletin communal n°124 du 29 août 2003. La petite maison devait vous être remise au mois de mars...

Malheureusement, les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), qui comptaient sur les stagiaires du Créemploi pour réaliser les nichoirs, ont dû «changer leur fusil d'épaule» (certes,

l'expression ne convient pas très bien à ces grands défenseurs de la nature!), en raison des difficultés financières rencontrées par le CPAS. Ce sont finalement les membres du PCDN en personne qui se chargeront de la construction. Evidemment, pour la nidification 2004, c'est un peu tard. Alors on attendra la nidification 2005 pour remettre les nichoirs à leurs propriétaires. Ceux-ci seront prévenus via le Bulletin communal.

Merci de votre compréhension.

A la découverte des nouveaux sentiers

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organise une promenade «A la découverte des nouveaux sentiers» au départ de l'église de Mousty, le dimanche

23 mai. Longue d'environ 8 km, elle sera guidée par Roger Jacquet, membre du PCDN. Rendez-vous à 10 h, n'oubliez pas vos bottes ! C'est gratuit et il ne faut pas s'inscrire !

Promenades Maurice Carême

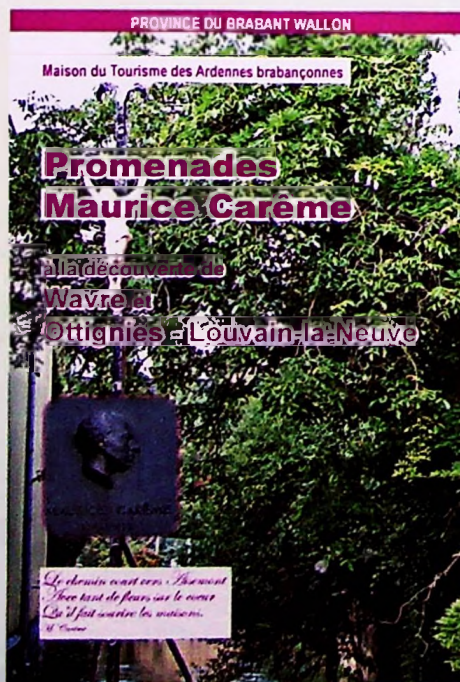
La Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises a édité un guide «Promenades Maurice Carême» proposant quatre circuits à la découverte de Wavre et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Différents textes (extraits de l'œuvre du poète) illustrent les parcours.

Le guide commente les points remarquables et d'intérêt. Il mentionne aussi les aires de repos et commerces éventuels jalonnant les parcours.

Il est en vente au prix de 6,50 € aux bureaux de l'Office du Tourisme à Ottignies (av. des Combattants, 41) et à Louvain-la-Neuve (Grand-Place, 2-3).

Renseignements : 010 / 41 83 11 ou 010/45 90 19.



Broyage des tailles des haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux.

Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 20 cm, seront ficelées ou alignées correctement. Le volume est limité à dix brouettes.

Calendrier de ramassage

Semaine du 3 mai : Ottignies

Semaine du 10 mai : Limelette

Semaine du 17 mai : Céroux-Mousty

Semaine du 24 mai : Louvain-la-Neuve


Clôture des inscriptions le 30 avril : 010/42 05 72 ou 010/42 05 66.

Enlèvement des paratonnerres radioactifs

Le service Environnement de la Ville vous rappelle que l'installation de paratonnerres radioactifs est interdite depuis octobre 1985. Depuis cette date, l'enlèvement de ce type d'appareils est même obligatoire.

Si vous pensez être concerné par cette information, que vous devez enlever un paratonnerre, contactez l'agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) au 02/289 21 11. Des illustrations des principaux modèles de paratonnerres sont proposées sur le site www.fanc.fgov.be/paratonnerre. Votre assureur incendie se fera également un plaisir de vous informer.

Rue du Monument, 69
1340 Ottignies
Tél. 010 / 41 30 06
Fax 010 / 41 05 35



BOIS

**Chez Decoux,
on vend du bois
depuis 1903**

J'♥ LE BOIS
Négoce Spécialisé FNN

PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

**CONSULTEZ-
NOUS!**



Avenue de Jassans 58
1342 Ottignies-L.L.N.
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34
N° OCA : 12913


Centre de Beauté
Au Temps pour Soi

**PROMO BANC SOLAIRE
50 €/10 SÉANCES ***

Av. du Douaire, 68
1340 Ottignies
010/43.93.00

** Offre valable jusqu'au 15 mai 2004 sur présentation de l'annonce.*



Les soins
Phyto-Solaires
à l'huile de Tiaré

Les Diaboliques
Solderie de luxe
Dames et enfants

ZNJ - Kenzo - Gazebo - Girbaud - ...
A.O. - Rags - lko - ...

Avenue du Douaire, 66 à Ottignies
Tél.: 010 / 43 97 11
Du mercredi au samedi de 10 à 18 h.



Un sommeil réparateur?

Reposez-vous sur nous...

MAXI literie

CONSEIL QUALITÉ PRIX CHOIX

BULTEX 



Acor 
PLUMKA 



Garantie confort: 8 jours votre matelas à l'essai.

61, rue du Monument
1340 Ottignies (sortie arrière du Douaire)

Tél 010 40 06 08
Fax 010 40 13 07

Livraison et reprise gratuite de votre ancienne literie

300 m² d'exposition

Art contemporain dans le Bois de Lauzelle



Florence, Bastien, Tymour, Julie... les 6-12 ans qui ont participé au stage «Arbre, mon ami... ou la découverte du Land art» organisé par le Centre Culturel à la Petite Maison du Lac de Louvain-la-Neuve, pendant le congé de carnaval, en sont encore surpris : le 27 février, ils ont reçu la visite du ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité José Happart. Ce dernier, venu confirmer son soutien aux organisateurs de la 5^e Biennale d'Art contemporain, a admiré les œuvres éphémères réalisées à partir d'éléments naturels récoltés dans le Bois de Lauzelle : branches mortes, pommes de pin, champignons, écorces, racines...



écorces, terre... peuvent devenir soudainement porteuses d'esthétique particulière...»

Le thème retenu pour la 5^e édition de la Biennale, «Confidences», évoque la conversation intime, le secret partagé, la complicité. Ephémères ou durables, les œuvres affirmeront aut

«Proposer à des artistes de pénétrer ce lieu, c'est considérer que la création artistique actuelle peut s'y inscrire», explique Luc Navet, conseiller artistique de la manifestation. «En employant des éléments naturels pour créer, les artistes donnent à ces matériaux une nouvelle poésie. Branches,

désordre, inquiétude écologique, culture et nature, civilisation et état sauvage. Les plus de vingt artistes déjà sélectionnés ont été invités à concevoir des espaces intimistes de création, des lieux de rencontre favorisant la discussion, à l'instar de l'agora chez les Grecs ou l'arbre à palabres chez les Africains. Le Centre Culturel recherche encore

Ce stage était organisé en guise d'ouverture à la Biennale d'Art contemporain qui aura lieu, elle, du 12 septembre au 3 octobre prochains, dans le Bois de Lauzelle.



des artistes locaux et régionaux pour ses autres lieux d'expositions, notamment le hall du Centre Culturel. La sélection se fera sur dossier.

Renseignements : Centre Culturel : 010/41 37 26.

Appel aux artistes

Le 2^e parcours d'artistes de Limelette se déroulera les 27, 28 et 29 août. Les organisateurs recherchent, dès à présent, des artistes (toutes disciplines) qui souhaiteraient ouvrir leurs portes au public, s'ils habitent à Limelette, ou exposer leurs œuvres chez l'habitant. Pour rappel, la première édition, organisée il y a deux ans, avait connu un grand succès. Une soixantaine d'artistes s'y étaient donné rendez-vous.

Intéressé(e) ? : Contactez Philippe Pirotte : 010/41 42 73, Ann Van Waas : 010/41 00 95 ou Luc Mayné : 010/41 60 51.

Prix Renaissance de la Nouvelle

La nouvelle, un genre littéraire qui (re)trouve sa place dans les pays francophones. Pour encourager cette renaissance, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, échevinat de la Culture, remet pour la 13^e année consécutive le «Prix Renaissance de la Nouvelle» à un lauréat désigné par un jury franco-belge.

La proclamation aura lieu le samedi 15 mai, à 17 h, à la Ferme du Douaire... en présence du lauréat et de nombreux auteurs belges et français.

Bienvenue à tous les amateurs de littérature.

Renseignements : 010/43 78 78 ou 010/41 83 11.



Les comédiens du Petit-Ry fêtent leurs 20 ans

Au théâtre en famille

C'est en mai 1984 que se forme la petite troupe de comédiens amateurs, née d'une idée de Guy Sedran : monter une pièce de théâtre pour animer la soirée du vendredi à la fancy-fair de l'école Saint-Pie X au Petit-Ry. C'était "J'y suis, j'y reste", une comédie de R. Vincy et J. Valmy. Sans le savoir, ils avaient fait le bon choix : 20 ans après, ils sont toujours là ! Comme vous pouvez l'imaginer, en 20 ans, la troupe en a connu des aventures ! De nouveaux comédiens nous ont rejoints chaque année: certains sont toujours là, d'autres nous ont quittés après leur passage sur les planches... Plusieurs metteurs en scène ont marqué de leur empreinte l'évolution artistique de la troupe : Chantal Morlot, Roland Vanderborcht, Paul Hercot, Claude Vignot, Thierry Declairfayt, Guy Sedran aidé aujourd'hui de Virginie Assart ou de Carine Declairfayt.

Liée à l'école du Petit-Ry, la troupe y joue chaque année une comédie au moment de la fancy-fair, en mai ou en juin. Mais depuis janvier 1997, elle donne également un deuxième spectacle au collège du Christ-Roi, où elle a séduit progressivement un nouveau public, en choisissant des

textes un peu différents comme : "Le canard à l'orange", " Ne coupez pas mes arbres", "Rapt", "Les dix petits nègres" ou "Le dîner de cons".

Dans le mot "amateur", il y a le verbe "aimer"... C'est l'esprit qui anime notre troupe encore aujourd'hui : la passion du théâtre, le plaisir de jouer, de faire rire ou d'émouvoir, de progresser et de partager de bons moments entre nous et avec notre public.



Pour fêter cet anniversaire, nous avons vu grand : nous vous

proposons "l'Avare" de Molière, mis en scène par Guy Sedran et Carine Declairfayt, les 4, 11 et 12 juin à 20h15, et le 13 juin à 15h30, à l'école Saint-Pie X du Petit-Ry.

Venez faire la fête avec nous et avec Molière : on n'a pas tous les jours 20 ans !

PAF : 9 € / 7 € (étudiants et plus de 65 ans).

Réservations : 010 / 41 86 73 (après 19h30).

Laure Destercke, pour les Comédiens du Petit-Ry

Gustave et Alexandre

Notre Ville participe à la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises, avec quatre autres communes du Brabant wallon. Dans ce cadre, vous êtes conviés à la représentation de la pièce «Gustave et Alexandre», par le Théâtre de La

Valette de Ittre, le dimanche 23 mai, à 19h, au château du Lac de Genval. On fête en effet le 100^e anniversaire du lac de Genval cette année.

PAF : 10 € / 7 € (moins de 25 ans).
Renseignements : 010 / 23 03 52.

Pour tout savoir sur la saison 2004-2005 de l'Atelier Théâtre Jean Vilar, demandez la brochure «La 30^{ème}, bonne humeur et créations...» à l'administration du théâtre. Vous y découvrirez un résumé des six créations, six accueils et deux reprises programmées, ainsi que les tarifs, formules d'abonnement, services offerts...

Nouveauté cette année, les dimanches en famille : rendez-vous au théâtre en famille le dimanche à 15 h et bénéficiez d'un tarif exceptionnel : 180 € (6 sorties) ou 200 € (7 sorties) pour deux adultes et un enfant. Vous ne payez que 5 € en plus par enfant supplémentaire. Les spectacles proposés sont accessibles dès 12 ans.

Renseignements : Atelier Théâtre Jean Vilar, Ferme de Blocry, place de l'Hocaille, à Louvain-la-Neuve. 0800 / 25.325 (numéro gratuit).

Tranches de morts

La troupe de théâtre amateur «Non peut-être ?!» qui répète à la maison des jeunes de Rixensart présentera «Tranches de morts» au Centre Nerveux d'Ottignies (rue de Franquénies, 8, à Mousty) les vendredi 14 et samedi 15 mai, à 20 h 30. Il s'agit d'une comédie caustique : dans le cimetière d'un petit patelin perdu, les morts qui le peuplent racontent leur histoire personnelle, leur parcours, les circonstances de leur mort...

PAF : libre.
Réservations :
0475 / 33 96 60.



SOS chanteurs et musiciens

Les Fêtes de la Musique ont 20 ans!

L'édition 2004 se déroulera les samedi 19 et dimanche 20 juin. Pour qu'elle soit une véritable réussite, l'échevine de la Culture Véronique Lépine et le Centre Culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve recherchent :

- pour la soirée «podium libre» du samedi 19 juin : plusieurs chanteur(se)s de 10 à 16 ans et de 17 ans et plus. Conditions : connaître son chant par cœur et avoir envie de l'interpréter devant un public chaleureux.
- pour la journée du dimanche 20 juin : des groupes et musiciens (jeunes et moins jeunes!) de l'entité, pour diverses prestations publiques (environ 30 minutes).

On peut déjà vous annoncer qu'une brocante musicale (instruments, partitions, disques, CD...) sera organisée ce jour-là! Avis aux amateurs!

Renseignements :

- musiciens et chanteurs: 010 / 41 37 26.
- brocante musicale: 010 / 41 83 11 ou 010 / 45 90 19.

Concert variétés

L'orchestre de variétés de la Philharmonie Royale Concordia (PRC) se produira à l'occasion de la fancy-fair de l'école Saint Pie X du Petit Ry, le dimanche 6 juin vers 11 h 30.

Entrée gratuite!

Renseignements : 010/61 1772.

Contes au musée

On vous l'a déjà fait savoir : pour fêter ses 25 ans, le musée de Louvain-la-Neuve organise de nombreuses manifestations. Voici les prochains rendez-vous :

Ce dimanche 25 avril

- à 16h : promenade à travers les sculptures baroques du musée en compagnie de Michel Lefftz, docteur en histoire de l'art et archéologie. Entrée gratuite.
- à 17h : concert de clavecin par Marie-Anne Dachy. PAF: 12 € / 10€ (Amis du Musée) / 8€ (étudiants).

Le jeudi 13 mai, à 20h15

Soirée animée par la conteuse Julie Renson, par ailleurs licenciée en histoire de l'art et archéologie. Une sélection de contes choisis en relation avec les œuvres du musée vous invitera à porter un autre regard sur les objets... PAF : 12 € / 10 € (Amis du Musée) / 8 € (étudiants).

Renseignements : Musée de Louvain-la-Neuve, place Blaise Pascal, 1. 010/47 48 41.

On surfe à la bibliothèque

On en parle, on en parle... mais de quoi s'agit-il?

Surfer sur le net, ou naviguer, c'est consulter l'ensemble des sites internet accessibles au public, en passant d'une page à l'autre au gré de ses trouvailles.

Quel genre d'informations peut-on y trouver ? Cela peut aller d'un horaire de train aux paroles d'une chanson, d'une critique de livre à une recette de cuisine, d'une liste de chambres d'hôtes au site d'une exposition que vous aimeriez visiter ...

Comment s'y prendre ?

Si vous n'avez pas d'ordinateur ou

que vous n'êtes pas raccordé au réseau internet, rendez-vous à la bibliothèque publique la plus proche de chez vous :

- à Ottignies centre (Ferme du Douaire, av. des Combattants, 2) ;
- à Louvain-la-Neuve (place Galilée, à côté de la Médiathèque).

L'accès aux ordinateurs destinés à la recherche internet est gratuit (oui, vous avez bien lu !), mais comme il est sympathique d'en faire profiter un maximum de personnes, les plages de consultation sont prévues par demi-heure. N'hésitez pas à vous faire accompagner d'une personne qui pourra vous aider à faire vos premiers pas...

Renseignements :

- Bibliothèque Publique d'Ottignies Ferme du Douaire. 2, avenue des Combattants. 010 /41 02 42
 - lundi, mercredi, vendredi de 12 à 19 h
 - mardi, jeudi, samedi de 10 à 14 h
- Bibliothèque Publique de Louvain-la-Neuve 9A, place Galilée. 010 /47 28 59
 - lundi, mercredi, vendredi de 12 à 18 h
 - mardi, mercredi de 12 à 19 h
 - samedi de 10 à 14 h

LE DOUAIRE

Shopping

Ottignies

Il y a toujours de l'animation dans la galerie du Douaire!

Plus qu'un endroit de mode, de décoration, de restauration, de technologie ou de services, c'est un lieu où il fait bon faire ses courses. Le plaisir de la promenade est complet et à l'abri des intempéries. Vous pouvez vous balader dans les quatre ailes de la galerie et laisser aller votre regard au gré des 45 boutiques.

Facile d'accès, pratique et proche de vous, la galerie du Douaire vous offre toutes les petites astuces pour faire toutes vos courses en un seul endroit et en toute sécurité.

Les commerçants très sympas vous accueillent depuis de nombreuses années et ont toujours le soucis d'encore mieux vous servir. Un thème ou une action spécifique est également développé chaque mois. Concours, dotations, événements, animations et décorations font parties de la vie de tous les jours du Douaire ceci afin de toujours plus vous satisfaire.

Alors, bienvenue au Douaire!

OTTIGNIES / JASSANS-RIOTTIER

40 ans, une histoire de cœur pour un jumelage pas comme les autres.

Les commerçants de la galerie du Douaire participent activement à cet événement. **Du 11 au 22 mai**, le drapeau Français est mis à l'honneur. Dans une décoration forte en couleurs, nous recevons nos amis artisans et producteurs du Beaujolais qui vous feront découvrir leurs spécialités locales avec en mire **une journée spéciale de clôture le 22 mai**. Venez donc nombreux pendant cette quinzaine.



30 super gagnants



900 plantes en cadeau!

Le samedi 8 Mai

N'oubliez pas de fêter maman avec le Douaire et plein d'idées cadeaux!

www.shoppingdudouaire.be

Le Vélo Club sur Internet

Les cyclistes se lancent dans la grande aventure Internet ! Le Vélo Club d'Ottignies a désormais son site : <http://users.skynet.be/veloclubottignies>

On y découvre, entre autres, l'agenda des activités du club et les coordonnées des membres du comité. L'historique nous apprend que le club a été créé en 1956, que le départ de la première course - comptant une trentaine de débutants - a été donné au café Duchêne pour une arrivée dans la côte de la rue du Roi Albert !

Dans l'agenda, pointons le 2^e Grand Prix Londot (Buston) le 2 mai, le 11^e Grand Prix Richard Mouteau (Rofessart) le 15 mai, le Grand Prix du Buston le 13 juin et le Grand Prix de La Croix le 8 août.

Renseignements : Luc Mayné,
président : 0495 / 93 27 94.

Préparez vos baskets !

Vous êtes un sportif confirmé ?

Vous pratiquez un sport à l'occasion ?
Vous aimeriez bouger mais vous ne savez pas quelle discipline choisir ?

La 8^e édition du Trophée commune sportive organisé par l'ADEPS - parrainée par Cédric Taymans (judo, vice champion du monde 2001) et Christophe Peignoï (tir à l'arc, champion du monde 1998) - se déroulera dans et autour des installations du Complexe sportif de Blocry, à Louvain-la-Neuve, le 2 octobre 2004.

On vous prévient bien à l'avance pour que vous bloquiez déjà la journée dans votre agenda : pas de week-end à la mer à cette date, la cité universitaire sera le lieu où il faut être !

Il y aura des activités pour tout le monde. Des épreuves sportives officielles pour les 19 membres de l'équipe communale (jogging, VTT, natation, mini foot, pétanque...), mais aussi de quoi dérouiller les jambes du grand public : une

cinquantaine de sports à essayer gratuitement (plongée, kayak, trampoline, golf, escalade...), des animations «Sport et BD» (expositions, séances de dédicaces par les dessinateurs du Brabant wallon, animations dans les rues de la ville...), «Sport en Ville» (roller, skateboard, street basket sur les places de la ville, rallye sportif et culturel...), «Sport Santé» (village santé sur la place des Sports, alimentation saine, test de condition physique...), «Sport Nature» (circuits découvertes dans le Bois de Lauzelle, accessibles aux personnes à mobilité réduite...), «Sport Elites» (exhibitions de haut niveau, signature d'autographes par des vedettes...)... du jamais vu lors des éditions précédentes, grâce au statut de «ville piétonne» de Louvain-la-Neuve.

Les organisateurs attendent 10.000 participants représentant quelque 80 communes. 500 points seront rapportés à la commune qui totalise le plus de participations. On espère donc que les Ottintois et les Néolouvanistes, petits et grands, se déplaceront en masse !

La Plaine des Coquerées fête ses 20 ans !

La Plaine des Coquerées était inaugurée le 4 mai 1984. Il y a 20 ans, déjà ! Vingt ans que ce centre sportif communal, considéré par beaucoup comme un des fleurons de la Ville, est accessible aux habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et des communes voisines. Depuis deux décennies, son développement y est considérable... nous souhaitons que cela continue dans les années à venir.

Une cinquantaine de clubs fréquentent régulièrement la Plaine, soit plus d'un millier d'adhérents. C'est en leur compagnie et la vôtre que nous comptons fêter dignement notre anniversaire, le samedi 1^{er} mai. Les petits plats seront mis dans les grands. La part belle sera évidemment faite au sport. A la pratique, mais également au niveau visuel...

La journée débutera dès 9h30 par un tournoi de mini-foot sur gazon au cours duquel plus de 150 joueurs auront l'occasion d'exercer leur passion dans un cadre familial, agréable et jovial.



La cérémonie d'ouverture officielle, à 13h, sera suivie par une démonstration de beach-volley organisée en collaboration avec Sacha Koulberg, entraîneur du club des Dauphines

Charleroi. Des joueurs et joueuses du top niveau belge seront présents pour vous faire connaître ce sport en plein essor. Une initiation permettra à qui le désire de tenter l'expérience.

Un challenge sportif des clubs adhérents de la Plaine débutera à 14h30. Il verra s'affronter les clubs au travers d'épreuves diverses telles que combat de sumos, course de quad, match de baby-foot humain géant, tir à la carabine...

Un souper clôturera la journée après la proclamation des résultats et la remise des prix, vers 19h. Au plaisir de vous retrouver le 1^{er} mai !

Renseignements : 010 / 61 15 25.

Ludovic Taleuski, responsable.

Ottignies-Louvain-la-Neuve - Jassans-Riottier: 40 ans de jumelage... déjà !



Entre le 14 et le 16 mai 1940, une centaine de Zouaves français du 11^e régiment ont perdu la vie sur le sol de Limelette pour avoir tenté de repousser l'envahisseur allemand. Une plaque commémorative, sur le pont de la Dyle à proximité de La Palestre, rend hommage aux Zouaves originaires de Jassans-Riottier, petit village de 5000 habitants situé à proximité de Lyon.

L'événement a marqué les mémoires des Français et des Belges, qui sont restés en contact depuis lors. Le jumelage entre Limelette et Jassans a été proclamé officiellement en septembre 1964. Une nouvelle charte fut signée en 1979, suite aux fusions des communes.

Les amis se retrouvent chaque année, alternativement à Jassans et à Ottignies. Les festivités du 40^e anniversaire se dérouleront à Ottignies, du 20 au 24 mai. De nombreuses activités sont prévues,

certaines réservées aux membres du Comité de Jumelage et à leurs invités (visite des installations hydrauliques de Strépy-Thieu, réunions, banquets...), d'autres accessibles au grand public. Voici le programme :

Vendredi 21 mai

- 17 h : Vernissage de l'exposition des peintres français et belges, dans le hall du Centre Culturel d'Ottignies. Les artistes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont Viviane Bruteau, Monique Henry, Patricia Claux, Monique Mouchet, Nicole Donneux, Claudine Moniquet, Monique Prignon, Godelieve Locy, Christian Bagniet et Guy Bosman.

Samedi 22 mai

- 9 h : Messe à l'église Saint-Géry de Limelette, suivie des cérémonies patriotiques en présence d'une délégation du 9^e régiment des Zouaves.
- 10 h 30 : Inauguration de la plaque de signalisation «Jassans-Riottier 700 km», suivie du verre de l'amitié.
- 15 h : Remise du costume du 11^e Zouaves à Mannekenpis, à

Bruxelles ; Royal Ottignies-Stimont - Match de football pour vétérans.
- 20 h : Soirée chorales avec les Grumeurs du Beaujolais, la chorale espagnole de Bilbao et celle du Petit Ry-Ton d'Ottignies, au Centre Culturel. Avec aussi le ballet de danses latino-américaines Sonqonina de Louvain-la-Neuve. Entrée gratuite. Lisez aussi notre cadrée.

Dimanche 23 mai

- 10 h 30 : Pose de la plaque commémorative du 40^e anniversaire à Ottignies.
- 11 h : Exposé sur un thème européen à l'hôtel de ville.

Dans le cadre du 40^e anniversaire du jumelage, les commerçants de la galerie du Douaire proposeront une «semaine beaujolaise», du 11 au 23 mai (décorations dans les vitrines, animations...). Vous pourrez acquérir des produits de la région de Jassans (vin, charcuteries...) dans la galerie, le samedi 22 mai.

Renseignements : 010/41 83 11.

Soirée chorales

Dans le cadre du 40^e anniversaire du jumelage entre Ottignies-Louvain-la-Neuve et Jassans-Riottier, vous êtes invités à une grande «soirée chorales», le 22 mai, à 20 h, au Centre Culturel d'Ottignies (av. des Combattants, 41).

Ce sera l'occasion de réentendre l'ensemble «Le Petit Ry-Ton» : plus de 80 choristes sous la direction de l'Ottintois Robert Alaïme. Vous entendrez aussi l'Agrupacion coral «Santa Maria» de Castro Urdiales et les «Grumeurs de Bacchus» de la région de Jassans. Vous serez plongés dans la musique et



pourrez déguster les spécialités gastronomiques des pays invités avant et après le concert !

La chorale «Le Petit Ry-Ton», qui a vu le jour il y a bientôt 20 ans (des

professeurs de l'école Saint Pie X avaient décidé de chanter pour le mariage d'une collègue), s'est produite en Espagne en juin 2002 à l'occasion d'un festival international de chorales (la photo de Paul Dupret). Les Espagnols, les Français, les Suédois, les Cubains, les Russes... tous ont reconnu la qualité de l'ensemble du Petit Ry! C'est en souvenir de cette merveilleuse rencontre musicale que les Espagnols ont accepté de se produire à Ottignies, le 22 mai.

Le concert est gratuit !

Le Bed & Breakfast 2004-2005 est sorti

Taxistop édite chaque année un catalogue «Bed & Breakfast et locations en Belgique et aux Pays-Bas». L'édition 2004-2005 vient de sortir. Elle est disponible chez Taxistop au prix de 5 €. Elle est aussi consultable sur le site internet <http://www.taxistop.be>. Si vous souhaitez que votre habitation figure dans l'édition 2005-2006 de ce guide, manifestez-vous avant le mois de décembre.

Car sharing : bientôt à Ottignies

Le n°27 du boulevard Martin abrite aussi le siège social de la société Cambio qui gère les stations de «car sharing» (en français, «voitures partagées») de Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Namur, Dinant et Liège.

C'est la station de Louvain-la-Neuve (située à la voie des Hennuyers, à deux pas de la gare), inaugurée le 8 janvier 2003 (lire le Bulletin communal n°121 de février 2003), qui fonctionne le mieux. Une nouvelle Opel Corsa a rejoint la flotte du départ, constituée de deux véhicules (Opel Corsa + Renault Kangoo). Les trois voitures sont régulièrement empruntées par 95 abonnés.

«Le service est rentable quant on totalise 30 abonnés pour une voiture. A Louvain-la-Neuve, c'est le cas», se réjouit-on chez Cambio/Taxistop.

Cambio espère pouvoir lancer une 2^e station dans la cité universitaire (peut-être dans un des parkings de la rue du Longchamp) et en installer une à Ottignies. Celle-ci pourrait trouver place à hauteur du parking de la rue du Monument. Les négociations sont en cours avec les autorités communales, très sensibles aux alternatives qui permettent de répondre aux problèmes croissants que pose la prolifération automobile.

En vacances toute l'année pour moins de 60 € !

Après un petit détour par Wavre, Taxistop, active à Louvain-la-Neuve pendant plus de 12 ans, est de retour dans notre commune, au n°27 du boulevard Martin, à Ottignies.



Depuis sa création, il y a 25 ans, la société dont la devise est de «faire plus avec moins» a développé plusieurs services : co-voiturage, lift international, échange d'habitations... et le «home-service», gardiennage de maisons, qui connaît un succès grandissant.

«Beaucoup de familles n'aiment pas laisser leur maison inhabitée quand elles doivent s'absenter quelques jours, quelques semaines...», explique Huguette Gaucet, responsable du bureau Taxistop d'Ottignies. «D'autre part, il y a des gens - des retraités, des couples dont le budget vacances est limité, des personnes qui vivent en appartement... - qui aiment séjourner de temps en temps dans une ambiance différente de celle qu'ils connaissent.»

Vous l'aurez compris : le rôle de Taxistop est de mettre les deux parties en contact. Les propriétaires partent rassurés : leur maison ne risque pas d'être cambriolée, ils n'ont pas à devoir abandonner leur animal dans une pension, ils ne retrouveront pas leurs plantes desséchées ou leur jardin transformé en brousse... pour la somme modique de 71,99 € pour 12 mois. Les gardiens, eux, sont en

vacances pour 57,12 € par an. Partout en Belgique (à Brugge, à Lasne, à Bastogne...), mais aussi aux Pays-Bas.

«Actuellement, nous avons plus de demandes émanant de propriétaires que d'offres de gardiens. Cela signifie que les gardiens qui le souhaitent sont en vacances très souvent ! Evidemment, ils ne sont pas rémunérés. Mais il arrive régulièrement que les propriétaires remplissent leur frigo avant le départ ou rapportent un petit souvenir de leur séjour.»

Huguette Gaucet est formelle : le service existe depuis 12 ans et n'a jamais connu de soucis majeurs. Les 71,99 € et 57,12 € que paient les propriétaires et les gardiens à Taxistop couvrent l'assurance qui intervient en cas de problèmes : dommage éventuel occasionné par le gardien, accident corporel...

«En général, gardiens et propriétaires se font confiance. Cela dit, les propriétaires qui ont des objets de valeur peuvent toujours les enfermer dans une armoire ou dans une pièce.»



Huguette Gaucet vous reçoit dans les nouveaux locaux de Taxistop.

En pratique

Les candidats gardiens (belges ou hollandais) remplissent le formulaire «Home-service offre» de Taxistop et reçoivent la liste actualisée des

personnes cherchant un gardien (avec les dates des périodes de gardiennage souhaitées). Le gardien prend contact avec les propriétaires, en fonction des offres qui l'intéressent. Les listes sont mises à jour chaque semaine.

Les propriétaires remplissent le formulaire «Home-service demande» de Taxistop, dans lequel ils précisent les périodes pour lesquelles ils cherchent un gardien. Ils reçoivent la liste actualisée des candidats gardiens dans laquelle ils choisissent l'offre qui les séduit. Si aucune offre ne leur convient, ils recevront d'autres listes, régulièrement, jusqu'au moment où trouveront leur gardien. Ils fixent rendez-vous avec lui, se mettent d'accord sur tous les points nécessaires. Il est possible qu'ils soient contactés spontanément par un gardien qui offre ses services.

Les uns et les autres peuvent toujours refuser une proposition. Soit que l'habitation ne plaît pas au gardien, soit que le propriétaire n'accepte pas que le gardien amène un animal dans sa maison, soit que le poisson rouge du propriétaire fait peur au chat du gardien, soit que le propriétaire souhaite un gardien non-fumeur, soit que la propriété n'est pas accessible par les transports en commun ou que le magasin le plus proche se trouve à 50 km...

«Les parties discutent de tout cela lorsqu'elles se rencontrent. Quand la décision est prise, elles nous le font savoir afin que nous remplissions tous les documents nécessaires pour l'assurance.»

Une formule à découvrir. Peut-être cet été?

Renseignements : 010/23 58 00.

«Last minute» Calais - Douvres

Envie d'un petit séjour en Angleterre à moindres frais ? Taxistop propose des traversées de la Manche Calais-Douvres en ferry Hoverspeed ou P&O.

Les prix varient suivant la saison mais sont très intéressants. Par exemple, jusqu'au 30 avril, il faut compter 112€ pour une voiture + 1 à 5 passagers si le retour s'effectue dans les 5 jours, 150 € si le retour s'effectue après 5 jours.

Comment procéder ? Réservez vos billets chez Taxistop dans les 15 jours qui précèdent la date de départ. Il y a toujours de la place!

Bataille de Gembloux

En mai 1940, 2.300 tirailleurs marocains ont résisté pendant trois jours dans les plaines brabançonnaises afin de retarder l'avancée nazie et permettre ainsi à l'armée française d'installer une ligne de défense. Seuls une cinquantaine de tirailleurs marocains reverront le Maroc...

Le Centre Culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon et le Comité de défense des travailleurs immigrés marocains organisent une après-midi du souvenir, le samedi 22 mai. Les participants visiteront le lieu de la bataille de Gembloux, le musée militaire français et la nécropole de Chastre. Départ à 13 h de la Ferme du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies). Inscriptions : 010/42 13 01.

Breakdance et Hip Hop

Tu as entre 10 et 15 ans et tu aimerais apprendre le breakdance ? Les animateurs du Centre Nerveux (8, rue de Franquénies, à Mousty) t'attendent tous les samedis, de 17 à 19 h, pour te guider dans ton apprentissage. Les cours sont gratuits ! Tu es tentée par la danse Hip Hop ? Le Centre Nerveux propose des cours pour les filles de 15 ans et plus. Gratuits également ! Ils se donnent tous les mercredis de 14 à 16 h

Renseignements : 010/41 96 97.

Se former à l'hippothérapie

Le centre d'hippothérapie «Ferme équestre de Louvain-la-Neuve» (30, av. des Arts) cherche à favoriser la connaissance de soi et l'épanouissement des personnes par une démarche basée sur la relation avec le cheval. Des stages y sont organisés toute l'année. Voici les prochains rendez-vous :

- les 15 et 16 mai : «La position du cavalier», cheval et Tai Chi Quan, l'art du mouvement à l'intérieur du corps. 160 €.

- les 12 et 13 juin : «A corps danse», la danse est en nous, elle nous relie. Le cheval est mouvement, équilibre, accord, harmonie. 160 €.

Les séminaires sont ouverts à toutes les personnes désireuses d'explorer les richesses de la relation homme-cheval et de les prolonger dans une démarche thérapeutique. Renseignements et programme de tous les stages : 010/45 24 74

Informatique pour les seniors

Le Centre d'Informatique et de Multimédia Saint Louis (CIMSL) propose un stage «ordinateurs et initiation internet» à l'intention des seniors, à Louvain-la-Neuve (locaux de l'IAD, place des Sciences), cinq matinées, du 12 au 16 juillet. Coût : 60 €.

Renseignements : service Citoyenneté : 010/42 05 80.

Devenez stagiaire, bénévole ou jobiste...

♦ ♦ ♦ pour Louvain Développement ! Située au n°1 du chemin de Florival, à Louvain-la-Neuve, l'ONG de développement de l'UCL - créée en 1997 suite au regroupement de plusieurs ASBL - cherche à se faire connaître auprès du grand public.

«Nous cherchons des stagiaires, des bénévoles, des jobistes... des personnes au grand cœur prêtes à consacrer un peu de leur temps pour nous aider dans nos tâches administratives, pour tenir nos stands lors d'événements consacrés aux sujets qui nous concernent...», explique Corinne Dalençon, chargée de communication pour l'ONG.

Louvain Développement a pour objectif d'appuyer des projets de développement (ils sont plus de 30 actuellement !) au profit de populations très défavorisées et en partenariat avec des associations locales qui les mettent en œuvre.

L'ONG est active en Afrique, en Amérique latine et en Asie du Sud-Est.

«Au Sud, notre ONG intervient dans les secteurs de la sécurité alimentaire, des soins de santé primaires et des systèmes mutualistes. Au Nord, nous cherchons à sensibiliser la population pour que la solidarité devienne une réalité au Nord comme au Sud (ndlr : l'ONG est présente chaque année à la Nuit de la Musique Africaine organisée au domaine provincial du Bois des Rêves). De manière transversale, nous travaillons au renforcement des capacités des populations à revendiquer leurs droits politiques, économiques et sociaux. Une attention particulière est portée au rôle des femmes dans la vie économique et sociale.»

L'équipe compte sept professionnels à Louvain-la-Neuve, trois coordinations sur le terrain (au

Congo, au Bénin et en Bolivie) ainsi que des coopérants à Madagascar et au Maroc.

Renseignements : 010/47 40 82.



L'Ottintoise Julie Robeet (à l'extrême gauche, sur la photo), étudiante en communication à Bruxelles, a rejoint l'équipe de «Louvain Développement» pour deux mois. Une aide précieuse pour l'ONG, qui espère accueillir bientôt d'autres stagiaires. Avis aux amateurs...

Recyclage à la conduite automobile

Vous avez 65 ans et plus ? La Province du Brabant wallon, en partenariat avec l'Intercommunale sociale ISBW, vous propose de suivre un cours de recyclage à la conduite automobile à prix réduit (100 € au lieu de 500 €).

Ce cours a pour but de vous aider à retrouver votre assurance sur les routes en vous familiarisant avec les conditions de circulation actuelles, en vous rappelant les règles de base pour maîtriser votre véhicule et prévoir les réactions des autres conducteurs et en corrigeant vos éventuelles mauvaises habitudes. C'est également pour vous l'occasion de tester vos aptitudes visuelles, cognitives et motrices.

Le cours (particulier) se déroule de 10 à 16 h, avec votre voiture, un jour qui vous arrange (vous convenez d'une date avec l'instructeur de la Patrick Neve Advanced Driving School). Le lieu de rendez-vous le plus proche d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est l'aire de parking de la E411 à Bierges.

Renseignements : 010/23 62 85.

Rallye automobile et pédestre

La Maison du Tourisme des Ardennes Brabançonnaises organise son 3^e rallye automobile et pédestre à travers les communes de Ottignies-Louvain-la-Neuve, Grez-Doiceau, Rixensart, Wavre et Chaumont-Gistoux, le dimanche 16 mai.

Le thème retenu cette année : les Arts (sculpture, peinture, musique...).

Départ (avec petit-déjeuner et remise des questions) à l'école de Blocry d'Ottignies dès 8 h 30. L'apéritif sera offert à Rixensart et le goûter, à Grez-Doiceau. L'arrivée est prévue vers 17 h 30, à Wavre, où aura également lieu la distribution des prix. Là encore, une collation sera offerte aux participants.

Prix par voiture : 8 €.

Possibilité de dîner à Chaumont-Gistoux (9,5€/adulte et 5€/enfant - gratuit pour les moins de 5 ans).

Renseignements : Office du Tourisme : 010/41 83 11 ou 010/45 90 19.

La saison des brocantes

Amateurs de brocantes, voici quelques rendez-vous à ne pas manquer!

- Le 8 mai : Centre de Louvain-la-Neuve + braderie (6-7-8 mai)
Renseignements : 010 / 45 90 19
- Le 20 mai : Quartier de Spangen
Renseignements : 010 / 61 48 92
- Le 30 mai : Limelette, avenue Georgin + fête de quartier
Renseignements : 010 / 41 42 73
- Le 31 mai : Cérroux + petite kermesse
Renseignements : 010 / 61 51 68
- Le 20 juin : Centre d'Ottignies : brocante musicale, dans le cadre des Fêtes de la Musique (19-20-21 juin)
Renseignements : 010 / 41 83 11
- Le 27 juin : Limelette, quartier du Buston + fête de l'amitié (26-27 juin)
Renseignements : 010 / 41 00 95
- Le 8 août : Limelette, La Palestre
Renseignements : 0476 / 20 64 63
- Le 15 août : Ottignies, quartier de La Croix + fête de quartier (13-14-15 août)
Renseignements : 010 / 41 59 08
- Le 29 août : Limelette, clos des Mésanges + fête de quartier (28-29 août)
Renseignements : 010 / 41 76 79
- Le 19 septembre : Centre d'Ottignies, dans le cadre des Fêtes de Wallonie (17-18-19 septembre)
Renseignements : 010 / 45 90 19



Rendez-vous à la brocante de Cérroux, le 31 mai (photo d'archives). Attention : la Grand Rue sera toujours fermée à la circulation à ce moment-là.

Ciné quartier en préparation

Le «ciné quartier 2004» aura lieu du 22 au 30 août : le 22/8 au Fond de Bondry, le 23/8 au Tiernat, le 24/8 au Buston, le 25/8 à Mousty, le 26/8 à la Chapelle aux Sabots, le 27/8 au Bauloy, le 28/8 au Biéreau, le 29/8 à Lauzelle, le 30/8 à l'Hocaille.

Un groupe - habitants et associations - est en constitution pour assurer la préparation, l'organisation et la coordination de ces neuf soirées: films, concerts, soupers, rencontres...

Après avoir concocté un programme d'ensemble, ce groupe organisera une réunion dans chaque quartier, au début du mois de mai, pour soumettre ses propositions.

Toute personne intéressée par l'organisation du ciné quartier peut prendre contact avec la Cellule de développement communautaire : 010/42 08 48.

Fêtez vos voisins, le 25 mai

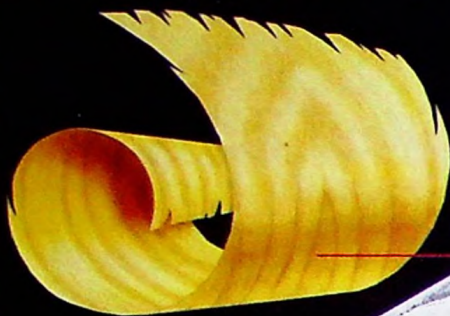
Née en France il y a cinq ans, la «Fête des voisins» a connu une expansion impressionnante. En 2003, elle a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes dans une quinzaine de villes européennes (en France, 2,5 millions de personnes dans 170 mairies et Offices d'habitations à loyer modéré).

La 2^e édition européenne de cette fête aura lieu le 25 mai prochain. Son but? Créer du lien social, déclencher des situations d'entraide et de solidarité de voisinage, sensibiliser les habitants sur la responsabilité de chacun dans la lutte contre l'anonymat et l'indifférence. En effet, aujourd'hui il est parfois plus facile de communiquer à l'autre bout du monde via internet que de dire

bonjour à son voisin... Que faut-il faire ce jour-là? Se retrouver autour d'un verre entre voisins, dans son immeuble (hall, cour, appartement) ou sa maison (rue, jardin). Passer simplement un bon moment, ensemble ! Plutôt sympa comme initiative, non ?

Renseignements :
www.immeublesenfete.be

POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



Parquets
Lambris
Portes
Chassis
Escaliers
Bois de jardin

Outillage
Quincaillerie
Electricité
Droguerie
Serrurerie



RENARD

Av. des Métallurgistes, 5
1490 Court-St-Etienne
Tél: 010/616 104
Fax: 010/616 114

Idéalement situés à Ottignies Centre

Installez vos bureaux ici

Surface de
127 m²
pour
bureau,
prof. lib.
ou
commerce
+ garages
et
parkings
disp.

Renseignements : S.B.D. sa - Tél.: 010 41 05 42 - Fax : 010 40 22 19

Depuis
1972

Ets Massart

Bienvenue dans notre magasin rénové

Décoration
Tentures
Voilages
Peintures
Droguerie
Pyjamas

Chemises de
nuit
Peignoirs
Sous-vêtements
Articles Calida
& Ringella

Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38

www.volkswagen.be

Pour son anniversaire, la Golf vous offre la climatisation gratuite !



Donnons priorité à la sécurité. Consommation moyenne (l/100 km): 5 - 8,1 - Emission CO² (g/km): 135 - 194.

* Loyer mensuel en Location Long Terme "Full Service" Volkswagen Lease calculé sur base de 48 mois et 100.000 km. Prix au 01/03/2004. Offre valable sous réserve d'acceptation du dossier (C.B.F.A. 20172).

La nouvelle Golf. 30 ans et pas une ride!

Pour fêter son anniversaire, la nouvelle Golf marque le coup en éditant la série spéciale B2B. - 30 years -. En effet, pour l'occasion et pour à peine € 100 de plus, elle vous fait profiter de la peinture métallisée, de la climatisation, de l'ordinateur de bord, de l'Acoustic

Parking System, de l'allumage automatique des phares et bien plus encore. Alors ne tardez plus, et venez vite la découvrir dans mon show-room!

Il y a déjà une nouvelle Golf B2B "30 years" pour € 15 570 TVAC ou à partir de € 392/mois IHTVA*



Par amour de l'automobile

Ets Hermand sprl

Avenue des Combattants 117, Ottignies (gare) - Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52

E-mail : info@hermand.vw-audi.be - Web : www.vw-audi.be/hermand ou www.olcm-commerces.com rubrique garage

Service public au service du public

31 janvier, 2 h, je me réveille. Il règne un calme olympien. Pourtant, la fenêtre est ouverte. D'habitude, j'entends toujours le bruit confus de la circulation sur l'avenue des Droits de l'Homme. Intriguée, je me lève et constate qu'il neige à gros flocons. Voilà la raison de ce silence! La pensée de la neige et du vent qui souffle en rafales me fait frissonner; vite, je cours me réfugier sous la couette. Quel bonheur d'être à l'abri par une nuit pareille!

... au moment où je me rendors, au commissariat de police, la radio grésille "Delta One, Delta One, on nous signale un accident avec blessés sur la N238 en direction de Wavre, à hauteur de la sortie Ottignies. Prière de faire route immédiatement. Attention, ça glisse!"

José et Solange, Delta One de cette nuit, abandonnent à regret le café qu'ils ont à peine eu le temps de goûter. Ils viennent de rentrer de patrouille, ils ont froid et la fatigue commence à se faire sentir. Ils enfilent leur parka en vitesse et sautent dans le combi. Il fait un froid de canard, on n'y voit qu'à quelques mètres et la route est dangereusement glissante. Ils tentent de rouler aussi prudemment que l'urgence le permet pour se rendre sur les lieux de l'accident. Arrivés sur place, ils constatent que la conductrice n'a pas su négocier sa sortie et est allée planter sa Twingo dans le décor. Heureusement, elle n'est que légèrement blessée. Quelques points de sutures et elle pourra rentrer chez elle.

José et Solange, eux, devront rester deux heures sur place, dans le noir, la neige, le froid

et le vent. Trempés jusqu'aux os, grelottants, risquant leur vie à chaque instant sur cette voie rapide où il y a toujours un imprudent susceptible de rouler trop vite, de rater son virage et de les happer à la volée. Ils feront pourtant consciencieusement leur boulot: baliser les lieux, sécuriser, prévenir et attendre le dépanneur...

... au moment où je me rendors, les ambulanciers Louis et Karl se mettent en route: comme José et Solange, ils ont entendu le message d'urgence. Ils se couvrent rapidement et partent à l'assaut du froid et de la neige. Pour eux, cette sortie ne sera pas trop longue: le temps d'envelopper la dame dans une couverture thermique, de lui appliquer un pansement compressif et de l'installer confortablement dans l'ambulance, ils pourront repartir vers la clinique. Mais avec un temps pareil, que leur réservera la prochaine sortie?

... au moment où je me rendors, les GSM sonnent chez Marc, Jean, Patrice, Luc... les ouvriers du service communal d'épandage. "Salut, c'est Christophe! Désolé de te réveiller, mais la neige n'arrête pas de tomber. Il va falloir aller déblayer et mettre du sel. Je t'attends au dépôt."

Les ouvriers quittent leur lit à regret. Leurs voitures sont couvertes d'une belle couche de neige à moitié gelée. Encore partiellement endormis, ils dégagent chacun leur pare-brise en jurant sur ce vent qu'ils ressentent même sous leur parka jaune. Ils vont devoir passer plusieurs heures à bord de leur chasse-neige, garder les yeux ouverts pour éviter la glissade, lutter contre la fatigue... afin que je puisse

prendre ma voiture pour aller travailler, dans quelques heures...

Je pourrais écrire beaucoup de paragraphes sur ces hommes et ces femmes qui ont passé cette nuit de janvier à l'extérieur: les pompiers, les médecins, les infirmières, les gardiens... toutes ces personnes qui sont au service du public, c'est-à-dire à notre service, par tous les temps, tous les jours, 24h/24. Celles à qui on ne pense pas assez souvent, celles qu'on dénigre même parfois, à tort.

J'ai choisi de vous parler des policiers et des ouvriers communaux parce que je les connais un peu mieux que les autres et que je sais combien on les critique... Non, la police n'est pas là pour vous emmerder... ni pour vous prendre votre argent en vous "collant un PV"! Non, les ouvriers communaux n'ont pas pour ambition d'en faire le moins possible! Ils sont là pour vous servir, quoi qu'il leur en coûte moralement, physiquement et familialement.

Alors, la prochaine fois que, comme moi, vous vous éveillerez par une nuit d'hiver glaciale et que vous serez heureux de dormir dans un lit bien chaud, pensez quelques instants à ceux qui, au même moment, sont en train de travailler pour vous, dans des conditions difficiles. Et si le lendemain matin vous en croisez un dans la rue, n'oubliez pas de lui dire merci!

Patricia Cuypers
Av. de Veszprem, 5
1340 Ottignies

Avec Marie-Claire Dufrêne

Merci, facteur !

Comment mieux apprécier le travail de quelqu'un si ce n'est en essayant de le faire à sa place?

Soucieuse de l'utilisation efficace de nos euros, l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (AH) recourt au service de membres bénévoles pour distribuer ses courriers dans la cité universitaire. Leur expérience pratique conclut à une sincère admiration pour nos facteurs. Voyons donc.

Leur boulot est loin d'être facile, déjà que la configuration des rues et ruelles de notre cité semble avoir été imaginée pour servir de traquenard au facteur le plus rusé! Imaginez en plus: des maisons avec le numéro sur une façade et la boîte aux lettres sur une autre... des numéros qui s'inversent parfois sans raison apparente... et pour

simplifier la vie: des boîtes aux lettres sur le mur de la maison au lieu d'être à front de rue comme le demandent les prescriptions de La Poste, ou mieux encore: des boîtes aux lettres inexistantes dans nombre de commerces, de bâtiments du parc scientifique, de facultés universitaires; ceci obligeant dès lors nos braves facteurs à des trajets supplémentaires (qu'ils pourraient d'ailleurs réglementairement refuser d'accomplir!) et des pertes de temps non rémunérées...

Pourtant, dans notre ville nouvelle, nos promoteurs et architectes auraient pu facilement et sans coût additionnel se soucier de respecter ces consignes de La Poste visant simplement à permettre à son personnel de prester son labeur quotidien dans des conditions normales.

Alors, pensez-y dès demain:

- si vous pouvez remédier à l'un ou l'autre manquement à ce sujet, n'hésitez pas à le faire;
- lorsque vous rencontrez votre facteur, montrez lui votre reconnaissante sympathie pour les gestes gratuits qu'il pose chaque jour pour notre confort à tous et re-pensez-y aussi au moment de ses étrennes.

N.B.: La Poste vous fournira (ainsi qu'à votre architecte!) volontiers et gratuitement les prescriptions à respecter lors de l'installation de votre boîte aux lettres.

José Lepage
14, rue des Annettes
1348 Louvain-la-Neuve

Bien sûr ils en ont parlé... mais le problème demeure !

La neige s'est mise à tomber, lentement. Une fine couche poudreuse recouvre déjà arbres et maisons. Les flocons s'écrasent sur certaines toitures et fondent inexorablement. Ces maisons sont mal isolées. Elles laissent filtrer vers l'extérieur leur bonne chaleur, leur énergie non renouvelable, au nez et à la barbe des écolos d'Ottignies-Louvain-la-Neuve!

Idée peu exploitée en Wallonie: pourquoi ne pas utiliser les filières de réinsertion sociale du CPAS pour aider les gens à mieux isoler leurs maisons? L'@lliance citoyenne nous casse les pieds avec le développement durable. Elle signe des chartes, vante les guichets de l'emploi et de l'énergie. Ceux-ci sont inefficaces. Au lieu de faire des économies d'énergie, on se paie le luxe des énergies renouvelables (3 fois plus chères) dont l'équation économique est ridicule. La Belgique est devenue l'un des plus mauvais élèves de la classe européenne, à la fois en terme de taux d'emploi et respect des normes Kyoto.

Ils en ont parlé... le problème demeure! Résultat : la neige continue de fondre sur les toits et pas chez les plus nantis. En isolant ces maisons, on aurait déjà économisé des tonnes de CO2 (P comme «Planet»), aidé les plus défavorisés en diminuant leurs factures de chauffage, procuré du travail de proximité à d'autres (P comme «People»). On aurait investi à long terme car la laine de roche s'altère moins vite que les chartes de papier (non durable) et aussi certaines aides urgentes du CPAS qui finalement contribuent à faire fondre la neige des toits. Tiens! Pourquoi cet organisme est-il passé en faillite

virtuelle en deux ans de temps à Ottignies-Louvain-la-Neuve? Simplement parce que la majorité a privilégié les «sorties» (les aides Saint-Nicolas) sans gérer les «ressources». Alors que des CPAS d'autres communes parviennent à améliorer sensiblement leurs comptes et leur trésorerie grâce aux ressources bien gérées (services subsidiés et facturations aux citoyens qui peuvent payer), le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a dépensé sans compter, au point de manquer d'argent pour acheter les timbres pour le courrier! Bien gérer, c'est tout simplement équilibrer des comptes. C'est vrai pour un CPAS, pour une entreprise, pour une commune, pour une ASBL. Ils en ont parlé. Ils en parlent toujours mais le problème demeure. Côté gestion, on vous avait pourtant prévenus!



Quant au plan de mobilité qui a «mobilisé» nos communards pendant tout l'été, que restera-t-il? On parle d'installer des feux «intelligents». Déjà, de nouvelles études bien chères sont lancées (Inch Allah que les auteurs de ces projets coûteux soient à la «hauteur» sinon on va droit aux feux «bêtes et méchants»!) Pendant ce temps, on pleure depuis 10 ans pour avoir un giratoire au carrefour de Céroux et à la porte de Limelette où les accidents graves se succèdent

et se ressemblent. Le MET était pourtant d'accord. C'était même inscrit au budget mais patatra! La commune a décidé de négocier autre chose. 10 ans de perdus. Les spécialistes sont pourtant formels: un giratoire augmente la fluidité du trafic, réduit la vitesse des véhicules dans les carrefours, économise l'énergie des véhicules, diminue le nombre d'accident de 35% et ceux avec lésions corporelles de 80%. L'entretien d'un giratoire est quasi nul. Sa durée de vie dépasse les 50 ans. Les feux en revanche, classiques ou intelligents, requièrent au moins 100.000 € à l'installation et 3000 € par mois en consommation et maintenance et engendrent un gaspillage d'énergie pour les véhicules. Tant pis pour le développement durable.

Pendant que j'écris, j'entends le fracas des trains de marchandises sur la ligne 140 Wavre-Court-Saint-Etienne. Le bourgmestre a promis des sonomètres. N'aurait-il pas oublié les sismographes? Des mesures correctrices existent: montage des rails, vitesse admissible des convois, érection de panneaux anti-bruits aux endroits sensibles. Ah, si cette ligne apportait des emplois dans la région! Mais rien de tout cela! Que de chichis pour les avions de Kraainem, de Woluwe et de Bierset ou pour les faibles nuisances du très silencieux RER. C'est révoltant! Les voisins de la ligne 140 pèseraient-ils moins aux yeux de certains politiques que les tonnes de marchandises qui y passent toutes les nuits? Ils en ont parlé... le problème demeure!

Bernard Laduron
Conseiller communal IC-MR

Budget 2004

La majorité dépose les vrais chiffres

«La minorité bloque le budget 2004», titrait fièrement l'opposition MR-IC, en tribune libre, dans le dernier Bulletin communal, ajoutant qu'il s'agissait d'une attitude responsable.

La belle affaire que voilà ! En fait de prise de responsabilité, cette attitude purement partisane aura eu pour seul effet de pénaliser certains fournisseurs de la Ville, PME ou indépendants dont le groupe minoritaire prétend tellement défendre les intérêts.

On se rappellera que le budget 2004 était prêt à la fin de l'année passée. Il était proposé au vote du conseil communal du 23 décembre. Mais profitant de l'absence d'un échevin pour raison de santé, le groupe MR-IC menaçait de quitter la séance et de faire ajourner la séance faute de quorum. L'opposition refusa en fait d'appliquer le procédé du pairage, pourtant pratiqué dans toutes les assemblées démocratiques. Le pairage est le système par lequel un élu prend l'engagement de rester en séance et de s'abstenir lors de l'absence d'un collègue d'un autre groupe afin de maintenir l'équilibre global des voix.

L'après-midi même, des contacts pris en ce sens avaient eu pour réponse «Il n'y aura pas de problèmes...». Mais... soit, c'est déjà de l'histoire ancienne. Les citoyens apprécieront tant la loyauté du MR-IC que l'élégance de son comportement.

L'opposition se présenta ce jour-là comme le dernier rempart face aux difficultés financières du CPAS, exigeant un plan de gestion avant le vote du budget communal. Certes, les finances du CPAS ne sont pas brillantes. Constatant un dérapage budgétaire, la majorité (l'@lliance citoyenne) avait d'ailleurs pris ses responsabilités dès le mois de juillet 2003. Et le bourgmestre n'avait pas ménagé ses efforts, en provoquant une série de réunions de travail avec toutes les composantes du CPAS. Sans quoi, le poids sur le budget communal aurait été intenable.

Ce travail au CPAS était en bonne voie à la fin décembre. Il n'y avait aucune raison objective pour ne pas voter le budget de la Ville. La preuve en est fournie aujourd'hui ! A la lecture du tableau ci-dessous, on observe que la vision apocalyptique imaginée par le groupe MR-IC n'est vraiment pas la réalité budgétaire 2004. Ni de près ni de loin.

Voyez plutôt : nous avons repris la démonstration de la minorité elle-même et son propre tableau. Dans la première colonne figure le projet de budget tel qu'il était présenté par la Ville en décembre 2003; en deuxième colonne, il y a la version dite «exacte» qui vous a été offerte par la minorité ; en troisième colonne, les prévisions budgétaires réelles proposées au vote en ce 30 mars. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et mettent totalement à mal la brillante analyse faite par messieurs les conseillers MR-IC.

En dépit de cette péripétie politico-politicienne, la Ville a bien sûr continué à fonctionner sur base de douzièmes provisoires qui permettent au receveur d'engager toutes les dépenses obligatoires (salaires, fonctionnement, etc.) Certains dossiers d'aménagements (à charge du budget extraordinaire) ont certes dû être retardés. Finalement, où était l'intérêt général, celui des habitants et de ceux qui fréquentent quotidiennement notre ville, dans un tel blocage ?

Jacques Duponcheel
Conseiller communal
Chef de groupe Ecolo

	Version de la majorité présentée au conseil communal du 23/12/03	Version de la minorité	Version de la majorité présentée au conseil communal du 30/03/04
Solde des exercices antérieurs (hors CPAS)	+ 2.095.284	+ 2.095.284	+ 2.071.769
Fonds de réserve et provisions diverses	- 138.500	- 138.500	0
Supplément de dotation au CPAS pour 2003	-1.000.000	-1.169.186	-1.163.074
Résultat des exercices antérieurs	+ 956.784	+ 784.598	+ 908.695
Exercice 2004			
Sans dotation au CPAS	+ 3.001.968	+ 3.001.968	+ 3.119.578
Dotation au CPAS	- 3.000.000	- 4.000.000	- 3.117.452
Résultat de l'exercice 2004	+ 1.968	- 998.032	+ 2.126
Total au 31/12/2004	+ 958.752	- 201.434	+ 910.821

Parce que le monde est un village...

Depuis le 25 février, quinze réfugiés iraniens demandeurs d'asile ont emménagé dans l'ancien bâtiment administratif du service des Travaux (lire par ailleurs dans ce Bulletin).

Ce bâtiment était vide depuis le déménagement du service des Travaux... et les travaux d'aménagement du bâtiment qu'occupera TV-Com débiteront le 1^{er} juin prochain. La convention que la Ville a signée avec le comité de soutien l'a été avec l'accord de TV-Com et les événements ont prouvé que les personnes hébergées, accompagnées par leur comité de soutien,

ont toujours tenu leurs engagements.

Les conseillers de l'@lliance citoyenne, appuyés par une voix de la minorité, affirment ici leur fierté d'avoir soutenu la proposition du Collège, lui-même encouragé à agir dans ce sens par le gouverneur de la Province. Fiers d'avoir posé un geste humanitaire à l'égard de personnes qui vivent une situation intolérable sur le plan des droits humains (...).

La Ville avait-elle toutes les garanties nécessaires pour signer cette convention?

C'est la question de droit que le conseil communal devait se poser ! La réponse était positive. Etait-ce bien neutre, objectif de soutenir les réfugiés iraniens en signant cette convention ? C'est la question humanitaire que le conseil communal devait se poser. La réponse fut : il fallait le faire sans plus attendre.

Parce que le monde est un village...

Cécile Lecharlier, Albert Ska et Viviane Willems, Conseillers communaux de l'@lliance citoyenne.

Atelier Théâtre Jean Vilar

SAISON
2004-2005

6 créations

L'Habilleur - Ronald Harwood

L'Opéra pompier

En attendant Monsieur Jo - Didier Gesquière et Pedro Romero

Le Libertin - Eric-Emmanuel Schmitt

Calderón - Pier Paolo Pasolini

Ohne - Dominique Wittorski

6 accueils

Des Souris et des hommes - John Steinbeck

Zazou - Jérôme Savary

Audiberti & fils

George Dandin - Molière

Bain Zen - Bruno Coppens

Concert - Orchestre National de Lille

2 reprises

François le Saint jongleur - Dario Fo

La Demoiselle - Jean-Pierre Dopagne

DEMANDEZ LE PROGRAMME
0800/25 325

du lundi au samedi de 11h30 à 18h30

Abonnez-vous et bénéficiez de

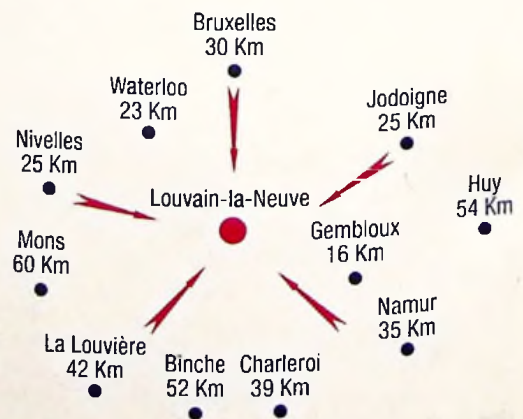
Spectacles de qualité aux meilleures places disponibles
et de parkings gratuits et surveillés

www.ateliertheatrejeanvilar.be

La 30^{ème}

BONNE HUMEUR ET CRÉATIONS ...

*Au coeur de la Wallonie,
l'Atelier Théâtre Jean Vilar vous accueille*



LA PREMIÈRE

La Libre BELGIQUE

Vers l'avenir

tv.com BRABANT WALLON

Vlan BRABANT WALLON

ANT. POIDE 105.5 FM BRABANT WALLON